

choisir

revue culturelle
n° 635 – novembre 2012



Qui est
mon prochain ?



Aimez-vous

Aimez-vous.

Aimez-moi.

Si vous m'aimez, laissez-moi m'échapper.

Si vous aimez vos proches, laissez-les s'écarter.

Si vous aimez vos petits, laissez-les s'élever.

Si vous aimez vos grands, laissez-les s'envoler.

Aimez-vous.

L'éloignement n'empêche pas la proximité.

L'absence ne supprime pas la présence.

L'écart n'interdit pas l'alliance.

La solitude ne rejette pas la solidarité.

Aimez-vous.

Le silence n'interrompt pas la parole.

L'ombre n'éteint pas la lumière.

Aimez-vous les uns les autres.

Allégez-vous les uns les autres.

Inventez-vous les uns les autres.

Elevez-vous.

Grandissez-vous.

(...)

Aimez-vous,

Et ma joie viendra vous caresser.

Et cette joie, je vous le dis,

Personne ne pourra vous l'ôter.

Gabriel Ringlet

In « Prières glanées » (Fidélité 2012)



choisir

n° 635 - novembre 2012

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Jacqueline Huppi, assistante de rédaction
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.
Luc Ruedin s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-
Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-
CCP : 12-413-1 «choisir»
Pour l'étranger : FS 100.-
par avion : FS 105.-
Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet : www.choisir.ch

Illustrations

Couverture : Pascal Deloche/GODONG
JMJ 2008, Sydney
p. 4 : Association Climage
p. 10 : Fred de Noyelle/GODONG
p. 15 : Jacqueline Huppi
p. 22 : JJK photos
p. 24 : Jean Matthieu Gautier/CIRIC
p. 29 : Pretty Pictures
p. 30 ; p. 31 : Catherine Touaibi
p. 33 : Michel Collet

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Une promesse à tenir <i>par Joseph Hug</i>	
Spiritualité	8
Budget <i>par Etienne Perrot</i>	
Bible	9
Premier discours de Jésus <i>par Ariel Álvarez Valdés</i>	
Bible	14
Le jugement dernier. La radicalité du message <i>par Jacques Trublet</i>	
Philosophie	18
Juger autrui, se juger soi-même <i>par Philibert Secretan</i>	
Société	21
Environnement. La crise, une opportunité <i>par Jacques Haers</i>	
Politique	25
Asile. Eternel recommencement <i>par Valérie Bory</i>	
Cinéma	28
Au plus près du réel <i>par Patrick Bittar</i>	
Expositions	30
Espaces sacrés. Les tombeaux des saints en islam <i>par Lucienne Bittar</i>	
Lettres	32
Langues et politique. <i>Un entretien entre</i> <i>Heike Fielder et Sylvain Thévoz</i>	
Livres ouverts	36
Nouveau Testament commenté. <i>Une interview</i> <i>de Daniel Marguerat par Samuel Ramuz</i>	
Livres ouverts	38
De la Birmanie au Myanmar <i>par Marie-Thérèse Bouchardy</i>	
Chronique	44
Made in America <i>par Gladys Théodoloz</i>	

Une promesse à tenir

Le 8 octobre dernier, les jésuites de Suisse se sont réunis à Zurich à l'occasion du 50^e anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II. Pour les plus anciens, comme pour les plus jeunes pour qui l'assemblée conciliaire relève d'un lointain passé, il ne s'agissait pas de commémorer un événement du XX^e siècle, mais d'entrer à nouveau dans un processus d'apprentissage et de réforme.

De l'exposé du professeur Roman A. Siebenrock, laïc et père de famille, enseignant à la Faculté catholique de théologie d'Innsbruck, je retiens que les textes substantiels du Concile méritent d'être lus ou relus car ils demeurent actuels. Il importe de les faire connaître comme sources d'orientation et de renouvellement, comme indicateurs de changements encore à réaliser, en particulier les deux textes fondamentaux : la Constitution dogmatique sur l'Eglise et la Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps (c'est-à-dire « en étroite solidarité avec l'ensemble de la famille humaine »). C'est l'occasion de réentendre la Déclaration, alors très nouvelle en 1965, sur la liberté religieuse et le droit des personnes et des communautés à l'exercer. De relire aussi le Décret sur l'œcuménisme, sur l'existence des Eglises et Communautés sœurs et sur le bien-fondé du mouvement vers l'unité visible inspiré par l'Esprit de Dieu. Enfin, et peut-être surtout aujourd'hui, de redécouvrir la Déclaration sur les relations avec les religions non-chrétiennes, notamment hindoue, bouddhiste, musulmane et juive, pour reconnaître positivement « ce que les hommes ont en commun et qui les pousse à vivre ensemble leur destinée ».

A Vatican II, premier concile indépendant de l'Etat dans l'Histoire, depuis celui de Nicée qui avait été convoqué en 325 par l'empereur Constantin, les évêques avec le pape se sont engagés par une promesse à suivre la voie tracée par les documents qu'ils avaient approuvés à une écrasante majorité. Promesse tenue ? Dans un contexte mondial certes très différent des années 60, où la présence des populations et des Eglises de l'Est européen et des continents asia-

tique, africain et américain du Sud est beaucoup plus forte, la promesse des Pères du Concile n'est pas caduque. Elle demeure.

Les jeunes sont ouverts et veulent découvrir Dieu et le Christ. Ils ne comprennent pas les débats entre progressistes et conservateurs, débats qui leur paraissent stériles et d'un autre âge. Pour les jeunes générations et les nôtres qui se sont renouvelées, l'identification chrétienne, comme à l'époque du christianisme naissant des deux premiers siècles, prend la forme d'une adhésion personnelle au Christ. Elles cherchent également des assemblées chrétiennes d'accès facile pour les gens ordinaires et les « chrétiens du seuil ». Que ce soit dans une paroisse traditionnelle, dans une église de maison où on se réunit entre amis et proches ou encore dans quelque grand rassemblement - comme ceux de Taizé ou des Journées mondiales de la jeunesse -, elles désirent un lieu ouvert, où l'accueil est pratiqué, où existent des réseaux d'entraide et d'assistance.

Or l'anthropologie chrétienne, qui remonte en particulier à l'apôtre saint Paul, donne une dimension universelle à la solidarité entre les hommes et les femmes soucieux du bien commun, qu'ils reconnaissent l'autorité ou la contestent parfois. Si cela signifie aujourd'hui la fin d'une religion de la « tribu », qu'elle soit catholique ou tout simplement chrétienne, cela ne s'accompagne pas du tout de l'abandon des liens d'appartenance entre croyants issus de différentes régions du monde, ni d'une forme de solidarité ouverte.

Une amie, souvent critique à l'égard des autorités romaines, m'a rappelé le voyage récent de Benoît XVI au Liban et les places réservées aux chiites (et non pas seulement aux sunnites) sur le lieu du rassemblement. Comme elle me l'a écrit, elle a été frappée « surtout par l'expression du visage de ce pape qui a souffert ces dernières années en constatant bien des errances au Vatican comme ailleurs. Un visage de bonté et d'ouverture aux autres [dans ce contexte, aux musulmans]. La purification d'un groupe [les catholiques] chargé d'annoncer l'Evangile au monde et qui se sent proche de ceux qui cherchent aussi la paix et la justice. »

Joseph Hug s.j.



La Suisse se replie-t-elle sur elle-même ?

Suisses et Suissesses semblons craindre aujourd'hui la perte de notre souveraineté face à une invasion - imaginée - d'étrangers. Cette peur est fabriquée et portée par un courant politique grandissant. Mais irons-nous, pour nous « protéger », jusqu'à perdre notre identité de peuple ouvert au monde, participant au développement de l'humanité, vivant d'une culture de l'hospitalité ?

Depuis une vingtaine d'années, nous observons une série de durcissements des lois sur l'asile, qui nous rapproche toujours plus d'un racisme que l'on croyait dépassé après les tragédies de la colonisation et du nazisme. Il est urgent de stopper le cercle vicieux de la xénophobie, qui englobe à présent les victimes de la mondialisation, et de développer dans notre pays des modèles d'intégration sociale et culturelle.

Concernant les modifications de la loi sur l'asile et le problème de l'augmentation du nombre de réfugiés, voir les articles de **Valérie Bory** et de **Jacques Haers**, aux pp. 21-26 de ce numéro.

« La Forteresse » de Fernand Melgar (2008)



Jusqu'au 30 septembre dernier encore, « les procédures d'ambassade permettaient d'autoriser l'entrée légale en Suisse par avion des personnes les plus menacées. Dorénavant, ces personnes tenteront d'accéder illégalement à l'Europe et seront à la merci des réseaux criminels qui règnent sur les routes migratoires. La procédure d'ambassade permettait à un petit nombre de personnes, parmi les plus vulnérables, d'éviter ces dangers. En plus, la première analyse du dossier avait lieu à l'étranger et évitait par là de coûteuses procédures de renvoi depuis la Suisse en cas de demande inappropriée » (extrait de l'argumentaire de la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie). Ce ne sera plus le cas dorénavant.

Autre disposition adoptée pendant la session parlementaire de cet automne : la désertion et le refus de servir dans l'armée ne seront plus reconnus comme motif d'asile, en violation de la Convention de 1951 sur les réfugiés.

Ce ne sont là que deux points parmi d'autres qui soulignent la nécessité de s'opposer à la récente révision de la loi d'asile. Un référendum intitulé *Halte*

aux durcissements dans le domaine de l'asile a été lancé pour ce faire par une coalition d'associations et d'ONG luttant pour les droits de l'homme.

Christoph Albrecht s.j.

Service jésuite des réfugiés
en Suisse

Pour en savoir plus et pour télécharger ou commander des feuilles de signatures :
www.stopexclusion.ch.

■ Commentaire

Avenir démographique

Les Nations Unies anticipent que la population mondiale pourrait atteindre 10,1 milliards d'habitants à la fin du siècle si la fécondité est d'environ deux enfants par femme en 2095-2100. Mais une variation d'un demi-point, à la hausse ou à la baisse, de ce niveau projeté donnerait des résultats très différents. Ainsi, une fécondité finale de 2,5 enfants par femme conduirait à une population mondiale de 15,8 milliards d'habitants en 2100 ! A l'inverse, une fécondité de 1,5 enfant par femme verrait la population mondiale se stabiliser à environ 6,2 milliards d'habitants en 2100, après être passée par un pic de 8,1 milliards vers 2045.

Ceci illustre l'importance capitale de la fécondité pour l'évolution démographique future du monde. C'est maintenant que se jouent les évolutions démographiques de demain (...). Une série de défis se posent par exemple quand la fécondité n'atteint plus le seuil de remplacement, en particulier quand elle se retrouve à des niveaux à peine supérieur à un enfant par femme (c'est la situation de plusieurs pays européens et de quelques pays ou entités géographiques asiatiques, dont la Corée du Sud et Taiwan). Ces pays sont confrontés à la dépopulation, c'est-à-dire qu'en plus de vieillir, leur population diminue aussi en nombre. Ils sont alors parfois contraints d'accueillir davantage d'immigrés, dont l'intégration peut s'avérer d'autant plus difficile que la population d'accueil est moins nombreuse, moins dynamique et vieillit rapidement.

Ces nouveaux enjeux démographiques surgissent dans un contexte international qui a fortement changé au cours des deux dernières décennies. Tout

d'abord, la question des changements climatiques et de la sauvegarde de l'environnement revient avec de plus en plus d'insistance sur la scène internationale, même si les aspects démographiques ne sont pas suffisamment mis en lumière. La flambée des prix des céréales, par exemple, est en partie liée au réchauffement climatique, mais elle a aussi pour origine la forte croissance de la population, en plus de l'apparition de la production massive des biocarburants et du souhait des populations des pays émergents de consommer davantage de protéines animales (les animaux étant le plus souvent nourris avec des céréales).

John F. May, Washington
Université de Georgetown

(tiré de « Le rôle des politiques de population », in *Etudes* n° 4175, novembre 2012)

■ Info

Une oumma suisse ?

Des musulmans de Suisse ont exprimé le souhait de constituer une assemblée parlementaire musulmane dont les membres seraient élus selon des procédures démocratiques. L'équivalent en quelque sorte des synodes des Eglises cantonales protestantes ou catholiques.

La chaire de droit ecclésiastique de l'Université de Lucerne a reçu le mandat d'étudier la faisabilité d'une telle démarche. Il s'agit notamment de voir comment l'islam peut se mouvoir dans le système de démocratie direct suisse. Le statut de la communauté musulmane doit, par exemple, être en conformité avec les Constitutions des 26 cantons suisses, puisque la question religieuse est de la compétence des cantons.

Le mandat d'étude a été confié par les deux principales associations nationales de musulmans, la Coordination des organisations islamiques de Suisse et la Fédération d'organisations islamiques de Suisse. Elles ne représentent cependant qu'une minorité des pratiquants (environ 15 % des 400 000 musulmans de Suisse, en provenance de 120 pays). Le Conseil central islamique de Suisse (CCIS) ne s'est pas associé au projet.

Né à Bienne en 2009, le CCIS est formé à la base de Suisses convertis et affiche des positions plus intégristes et prosélytiques : récoltes de fonds en vue de la création de mosquées et écoles musulmanes, lancement d'une web TV 100 % musulmane. Pourtant son directeur Nicolas Blanche affirme que la création d'une *oumma* suisse pourrait être considérée comme une provocation par la population suisse. Argument prétexte ? Comme le souligne Samuel Behloul, spécialiste lucernois des religions, une lutte pour la suprématie se déroule actuellement entre le Conseil central et les autres fédérations musulmanes. Le CCIS serait secoué par des tensions internes et aurait perdu de son influence. (apic/réd.)

■ Info

Egypte : une télé catho

Une chaîne télévisée catholique, regroupant les sept rites catholiques du pays, devrait voir le jour au Caire en 2013. Son nom sera *Salam* (paix en arabe). L'Assemblée des évêques catholiques d'Egypte a donné son feu vert au projet, à condition de ne pas peser sur les finances des Eglises locales. Les principaux financiers sont les Conférences épiscopales italienne, allemande et américaine, par le biais de leurs organis-

mes respectifs chargés du soutien aux autres Eglises. La chaîne commencera par deux heures d'émissions par jour, pour élargir progressivement ses programmes.

Si de nombreux détails opérationnels et financiers du projet semblent encore à définir, ses motivations quant à elles sont bien claires : « Le Synode en cours à Rome, indique Mgr Adel Zak, vicaire apostolique d'Alexandrie, a reconnu que les moyens de communication sont devenus un instrument essentiel pour annoncer l'Evangile. En Egypte, notre identité catholique n'est souvent pas distinguée de celle des coptes orthodoxes et des protestants qui disposent de nombreux réseaux médiatiques. Il nous semble donc utile de présenter à notre tour la richesse du regard catholique, y compris dans le domaine de la doctrine sociale. » (fides/réd.)

■ Info

Iraq : une uni catho

La première pierre de la future Université catholique d'Iraq a été posée le 20 octobre dernier, à Ankawa, faubourg d'Erbil, capitale du Kurdistan irakien. Le terrain à bâtir appartient à l'Eglise chaldéenne. Pour Mgr Bashar Warda, archevêque chaldéen d'Erbil, cette entreprise est un fruit manifeste de l'Assemblée synodale sur le Moyen-Orient (Rome, octobre 2010) qui « nous a appelé à former des projets concrets pour soutenir la présence des chrétiens au Moyen-Orient ».

L'objectif ici est de créer un pôle d'enseignement supérieur privé ouvert à tous, conforme aux besoins du marché et étroitement associé à la recherche scientifique. L'Université pourra accueillir jusqu'à 3000 étudiants, avec

des parcours et des niveaux académiques différenciés, en majorité dans le domaine des sciences humaines et des technosciences (informatique, administration, économie).

L'objectif pastoral de la démarche est manifeste. De nombreux jeunes chrétiens considèrent leur résidence dans le Kurdistan irakien comme une étape sur le chemin de l'émigration. « L'Université, affirme Mgr Warda, leur offrira une bonne possibilité d'intensifier le réseau de contacts avec les institutions catholiques analogues du monde entier. Ce sera également un instrument utile (...) pour aider les jeunes chrétiens qui veulent continuer à témoigner sur leur terre du don de la foi. » (*fides/réd.*)

■ Info

Mgr Gmür soutient les laïcs

Intervenant au cours du Synode sur la nouvelle évangélisation au Vatican, le 16 octobre 2012, Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle, a invité l'Eglise à mieux écouter les laïcs et à leur donner un mandat officiel.

Il s'est demandé si les expériences, questions et propositions concrètes des laïcs étaient vraiment prises au sérieux par l'Eglise. Il a invité les participants du Synode à « écouter plus encore et à discerner avec bienveillance ce que disent les laïcs », et à mettre en valeur leur action évangélisatrice en reconnaissant leurs compétences et en leur confiant un mandat officiel. « Souvent dépourvues de prêtres, les communautés locales se rassemblent autour de laïcs prêts à assumer des responsabilités. (...) Il est important de voir s'il n'y a pas un mandat ecclésial qui puisse donner à ces

hommes et à ces femmes une mission pour l'activité pastorale qu'ils effectuent. »

Ce serait là, selon lui, des signes concrets, qui pourraient rendre l'Eglise plus crédible. Car « pour être crédibles, il faut d'abord nous évangéliser nous-mêmes », a-t-il lancé devant les quelque 250 évêques, experts et auditeurs participant au Synode. Et de préciser que cet « appel à la conversion s'adresse aux personnes comme à l'institution ». (*apic/réd.*)

■ Info

Antisémitisme sur Twitter

Un record de propos antisémites a été observé en octobre en France dans des messages contenant le mot clé *#Unbonjuif*, sur le réseau social Twitter. L'Union des étudiants juifs de France (UEJF) a demandé à Twitter France de « s'assurer que les messages qui véhiculent des propos haineux, racistes ou antisémites ne soient pas mis en avant ou accessibles à tous sur son réseau social ».

A la suite de cette intervention, Twitter a accepté le 19 octobre de retirer les messages antisémites postés par ses utilisateurs et ceux qui lui seront signalés par l'association. Qualifiant cette décision d'« importante victoire », l'avocat de l'UEJF a annoncé qu'elle avait obtenu du site l'application spontanée de la loi française, « pour laquelle une injonction judiciaire n'est pas nécessaire au retrait d'un contenu manifestement illicite ».

Jusque-là, Twitter se référait aux valeurs de liberté d'expression et à la loi américaine pour refuser de supprimer les *tweets*. (*apic/réd.*)

Budget

Les économistes le disent : les dépenses des ménages européens sont plombées par la crise. La logique économique s'impose de plus en plus pour le plus grand nombre. Les départs en vacances furent moins nombreux, les distances plus petites, les consommations moins dispendieuses. Cependant, tout budget, même le plus étroit, nourrit la tentation de briser l'obligation pénible de calculer au plus juste. L'argent coule comme le sable sec entre les doigts. Chacun regarde par-dessus la baie pour découvrir, comme la chèvre de Monsieur Seguin, que l'herbe du voisin est plus verte, que les dépenses du collègue sont plus excitantes et font envie. Les « faux frais » font de vraies dépenses, qui se multiplient comme des cellules cancéreuses. Et cela devient vite l'enfer.

Il nous faut sortir de cet enfermement où nous restons coincés entre les contraintes économiques et des désirs

www.choisir.ch

Consultez notre site Internet
et retrouvez :

- Nos éditoriaux
- Nos recensions
- Nos archives

indéfinis. Et pour cela, il nous faut remettre le budget à sa place, celle de serre-file qui permet de se poser les bonnes questions : si j'achète ceci, de quoi faudra-t-il me priver ? ou, plus profondément encore, qui en supportera le coût ?

Se mettre en retrait des préoccupations économiques, c'est bien ; dépenser son argent pour se préparer à les affronter, c'est mieux. « Que chacun pense qu'il est le dépensier de Dieu dans tout ce qu'il possède », disait Jean Calvin dans son Commentaire sur les cinq livres de Moïse. Et selon le livret des Exercices spirituels d'Ignace de Loyola, Joachim et Anne prévoyaient trois parts dans leur budget : la première pour les pauvres, la deuxième pour le Temple, la troisième pour leurs propres besoins. Pourquoi ne pas les imiter ?

A la manière des bonnes ménagères qui vont au supermarché avec une liste bien définie, prévoir ses dépenses avant que des envies mal réfrénées ne viennent grossir la facture et s'interroger sur qui en supportera le coût et qui en bénéficiera, c'est insérer le budget dans la vie réelle, celle où Dieu vient rejoindre l'humanité.

Etienne Perrot s.j.¹

1 • Etienne Perrot est l'auteur notamment de *Le discernement managérial*, Paris, DDB 2012, 304 p. et de *L'argent*, Paris, Salvator 2002, 96 p.

Premier discours de Jésus

●●● **Ariel Álvarez Valdés**, Santiago del Estero (Argentine)

*Théologien, bibliste, fondateur et président
de la Fondation pour le dialogue entre science et foi*

Aucun prédicateur au monde n'a eu, dans l'histoire de l'humanité, une influence aussi profonde que Jésus de Nazareth. Ses enseignements parvenaient à captiver les foules qui, en l'écoulant, reconnaissaient en lui un maître d'enseignements nouveaux. Il prêchait sur des sujets essentiels comme le bonheur, l'amour, la religion, Dieu. Et il le faisait avec une conviction telle que quiconque l'entendait se voyait mis en demeure de prendre position face à ses paroles.

Ses enseignements figurent dans les Evangiles de la Bible sous forme de discours. Chacun des évangélistes les a réunis de manière différente. Selon Marc, Jésus n'a prononcé que deux discours : celui des paraboles (Mc 4) et celui sur la fin des temps (Mc 13). Selon Matthieu, il en a fait cinq : le sermon sur la montagne (Mt 5-7), l'envoi en mission (Mt 10), celui des paraboles (Mt 13), celui sur l'Eglise (Mt 18) et celui sur la fin des temps (Mt 24-25). Luc, pour sa part, rapporte deux prédications : celle de la synagogue de Nazareth (Lc 4) et le sermon dans la plaine (Lc 6). Enfin, l'Evangile selon saint Jean ne contient pas de sermons à proprement parler, mais de longs entretiens au cours desquels Jésus expose un thème, alors que ses auditeurs l'interrompent et lui posent des questions. Ces

exposés sont au nombre de cinq et portent sur la nouvelle naissance (Jn 3), les œuvres du Fils (Jn 5), le pain de vie (Jn 6), le bon berger (Jn 10) et le dernier repas (Jn 13-17).

Ainsi, si nous cherchons à savoir quelle a été la première prédication que Jésus a prononcée en public, nous nous retrouvons face à quatre réponses différentes.

C'est que les premières paroles publiques de Jésus sont fondamentales. Elles sont son message inaugural, son discours-programme, sa carte de visite, le résumé de la Bonne Nouvelle qu'il développera par la suite. Le premier discours indique en quelque sorte la perspective à partir de laquelle l'auteur de chaque Evangile nous invite à lire l'ensemble de son livre. Nous devons donc nous demander quel sermon chaque évangéliste situe en premier lieu dans la bouche de Jésus, et pourquoi il l'a choisi.

Marc : confusion

Saint Marc a écrit le premier, et le premier discours qu'il présente est celui des paraboles (Mc 4,1-34) : « Il se mit de nouveau à enseigner au bord de la mer et une foule très nombreuse s'assemble auprès de lui, si bien qu'il

Chaque évangéliste de la Bible s'est efforcé d'offrir, comme première prédication de Jésus, celle qui s'adaptait le mieux au message qu'il voulait transmettre. Chaque choix relève donc d'une stratégie théologique très bien pensée. Se replonger dans ces textes, c'est redécouvrir la diversité du visage de Jésus.

monte dans une barque et s'y assied, en mer ; et toute la foule était à terre, près de la mer. Il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles. » C'est ainsi que Marc introduit le discours de Jésus.

La scène se déroule au bord de la mer de Galilée et les destinataires sont une grande foule qui, en quelque sorte, représente l'ensemble de l'humanité. C'est la seule fois, dans tout l'Evangile de Marc, que Jésus prêche en public, puisqu'il a prononcé son autre discours (sur la fin des temps) en privé, dans le cercle des disciples (Mc 13,3-4). Ce discours constitue par conséquent le modèle de la manière dont Jésus prêchait aux foules.

*Sculpture sur bois,
XVII^e siècle,
église Ste-Elisabeth-de-
Hongrie (Paris)*



Que dit-il dans ce sermon ? Il raconte cinq paraboles - celles du semeur, de la lampe, de la mesure, de la semence qui pousse d'elle-même, de la graine de moutarde - et il en explique une - celle du semeur.

Mais pourquoi, chez Marc, le premier sermon est-il celui des paraboles ? Cela est lié à l'image qu'il avait de Jésus. En effet, Marc présente dans son Evangile, un Jésus qui, alors même qu'il est le Messie, demeure incompris de tous. Les gens se moquent de lui (Mc 5,40), ses compatriotes le rejettent (Mc 6,3), sa famille le croit fou (Mc 3,21), les scribes le contestent (Mc 2,6-7), les villageois le chassent de leurs localités (Mc 5,17), les autorités le considèrent comme possédé du démon (Mc 3,22), les disciples n'ont pas foi en lui (Mc 4,40), les fonctionnaires cherchent à le tuer (Mc 3,6), Hérode Antipas le confond avec un autre (Mc 6,14-16), Pierre s'oppose à ses projets (Mc 8,32) et ses amis ne le comprennent pas (Mc 10,35-37) !

Marc doit donc expliquer comment il est possible que Jésus, qui a enseigné pendant si longtemps et à un si grand nombre de personnes, n'a pas été compris. Etait-il un si piètre enseignant ?

Face à ce dilemme, Marc explique : c'est parce que Jésus parlait en paraboles. En effet, les paraboles, même si elles semblent être des histoires faciles, sont en réalité des récits énigmatiques, complexes, obscurs, qui ont besoin d'être expliqués pour être bien saisis. C'est la raison pour laquelle il indique que Jésus a dû à maintes reprises en expliquer le sens à ses disciples lorsqu'il se trouvait seul avec eux (Mc 4,34 ; 7,17). Et lorsque ces mêmes disciples lui demandent pourquoi il parle en paraboles, puisque tous ne les comprennent pas, Jésus répond : « A vous le mystère du Royaume de Dieu a été donné ; mais à ceux-là qui sont dehors

tout arrive en paraboles, afin qu'ils aient beau regarder et ils ne voient pas, qu'ils aient beau entendre et ils ne comprennent pas, de peur qu'ils ne se convertissent et qu'il ne leur soit pardonné » (Mc 4,11-12).

Marc veut donc dire que Jésus a délibérément usé d'un langage ambigu pour que seuls puissent le comprendre ceux qui sont disposés à le suivre. Ce sermon des paraboles est celui qui décrit le mieux le Jésus de Marc. C'est un Jésus mystérieux, difficile, énigmatique, ambigu, qui devient lumière pour ceux qui l'acceptent et s'engagent envers lui, et obscurité, confusion, énigme insondable pour ceux qui le rejettent.

En effet, l'Evangile n'est pas une vérité neutre, ni une théorie susceptible d'être assimilée du dehors, mais une force de transformation des personnes. Pour l'obtenir, il faut tout d'abord prendre la décision d'accepter Jésus et de s'engager envers sa personne. C'est pourquoi, en terminant son propos, Jésus dit : « Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende ! » (Mc 4,23). Ce n'est pas le plus intelligent qui comprend les paraboles, mais celui qui veut les comprendre, c'est-à-dire celui qui est disposé à se laisser transformer par lui. Ainsi donc, de même qu'il se trouva peu de gens intéressés à accepter Jésus comme Messie, de même ils furent peu nombreux, ceux qui comprirent ses paraboles.

Matthieu : originalité

Matthieu a écrit son Evangile dix ans plus tard. La composition de son livre se fonde sur l'œuvre de Marc. Pourtant il n'a pas voulu faire du discours des paraboles la première prédication de Jésus, mais il l'a remplacé par le sermon sur la montagne (Mt 5-7).

C'est que Matthieu nous présente une autre image de Jésus. Il écrit principalement pour des Juifs qui se souviennent de Jésus avec vénération comme du nouveau Moïse, fondateur du nouveau peuple d'Israël. C'est la raison pour laquelle il dit que Jésus a prononcé cinq discours. Selon la tradition, en effet, Moïse aussi avait écrit cinq livres, le Pentateuque. Matthieu veut dire ainsi que les cinq discours de Jésus viennent prendre la place des cinq livres de Moïse.

Le premier discours qu'il rapporte est le sermon sur la montagne, parce que Moïse aussi était monté sur une montagne (le Sinaï) pour donner à son peuple les lois de l'ancienne Alliance. Il fallait donc que l'on voie Jésus monter sur une montagne pour transmettre les lois de la nouvelle Alliance.

En outre, il est intéressant de constater la manière dont Matthieu introduit ce sermon : « Des foules nombreuses se mirent à le suivre, de la Galilée [région du nord du pays], de la Décapole [au nord-est], de Jérusalem [au centre], de la Judée [au sud] et de la Transjordanie [Transjordanie] » (Mt 4,25). Il est difficile d'imaginer qu'il y avait des gens venus de tous ces endroits le jour où Jésus prononça son sermon. Lui-même était d'ailleurs encore un illustre inconnu. Mais ces régions faisaient partie de l'ancien royaume de David. Matthieu veut nous dire que l'ancien royaume de David chemine maintenant à la suite de Jésus, le nouveau David.

Des cinq discours de Jésus contenus dans l'Evangile de Matthieu, le sermon sur la montagne est le seul qui s'adresse à toutes les foules (Mt 7,28), le seul dont le destinataire est donc universel. Les quatre autres sont réservés dans leur totalité (Mt 10,5 ; 18,1 ; 24,3) ou en partie (Mt 13,36) à ses disciples.

Qu'avait donc de si spécial ce sermon sur la montagne pour que Matthieu le place en première position ? Il est lié à l'image que l'évangéliste avait de Jésus. Pour Matthieu, en effet, Jésus est le grand prédicateur du Royaume des cieux. Et avant même de parler de tout autre sujet à ses disciples, il faut qu'il leur expose les conditions fondamentales pour entrer dans ce Royaume. C'est la teneur du sermon sur la montagne : le résumé de ce que signifie le fait d'être chrétien. C'est pourquoi Matthieu le présente comme le discours qui expose le programme du Seigneur. Il énonce l'attitude fondamentale qui doit être celle de celui qui marche à sa suite, face à d'autres options religieuses de l'époque.

Le sermon sur la montagne commence par une invitation au bonheur (Mt 5,1-12) : le disciple qui n'apprend pas à être heureux, même dans les circonstances les plus difficiles, ne peut pas suivre Jésus. Puis il décrit les dangers auxquels le chrétien est confronté : perte de vigueur (le sel) et d'énergie (la lumière) (Mt 5,13-16). Enfin, il indique de façon détaillée comment le véritable chrétien doit se comporter dans les diverses situations de la vie : face au légalisme religieux (Mt 5,17-48), à l'aumône (Mt 6,1-4), à la prière (Mt 6,5-15), au jeûne (Mt 6,16-18), à l'argent (Mt 6,19-24), aux incertitudes de la vie (Mt 6,25-34), au jugement des autres (Mt 7,1-6), à la relation avec le prochain (Mt 7,7-12), à l'insécurité face aux difficultés (Mt 7,13-14), aux menteurs (Mt 7,15-20), aux illusions sur soi-même (Mt 7,21-27).

Matthieu, avec le sermon sur la montagne, enseigne que Jésus est venu inaugurer un règne nouveau dans lequel chacun peut entrer ; mais pour en faire réellement partie, il faut respecter un code de conduite et avoir un comporte-

ment adéquat. C'est l'un des discours les plus extraordinaires, sublimes et originaux qui aient jamais été prononcés par un orateur, quel qu'il soit. Matthieu dit à juste titre que lorsque Jésus eut fini de parler, les foules étaient frappées par ses paroles (Mt 7,28-29).

Luc : scandale

Luc, le troisième évangéliste, s'est lui aussi basé sur l'œuvre de Marc pour composer son Evangile, mais tout comme Matthieu, il n'a pas choisi de présenter comme première prédication celle des paraboles. Il lui a préféré celle de la synagogue de Nazareth (Lc 4,16-27).

Selon le récit de Luc, Jésus entra un samedi dans la synagogue de sa ville et on lui demanda de faire la lecture. Il lut alors ce texte du prophète Isaïe : « L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a consacré par l'onction pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur. » Jésus referma le livre et déclara : « Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture. »

Les habitants de Nazareth se réjouirent beaucoup en entendant ce commentaire. Ils se dirent qu'ils allaient être les bénéficiaires de ces miracles qu'Isaïe avait annoncés et que Jésus allait maintenant réaliser. Grande fut leur surprise lorsqu'ils entendirent la suite, à savoir que Jésus n'était pas venu s'occuper principalement de la communauté d'Israël, mais de ceux qui en étaient exclus, c'est-à-dire les étrangers, les païens, les pécheurs, les pauvres, les malades, les opprimés. Et pour illustrer cet enseignement, il leur

rappela deux miracles d'Elie et d'Elisée (les plus grands prophètes d'Israël), précisément accomplis pour venir en aide à des païens.

Ces propos indignèrent les habitants de Nazareth. Il faut dire qu'aux yeux des Juifs, les païens passaient pour impurs, raison pour laquelle on évitait d'avoir des relations avec eux et ne les admettait pas dans la communauté religieuse. Le fait que Jésus ait dit qu'il était venu s'occuper d'eux provoqua un tel scandale que ses interlocuteurs faillirent le lapider. Ce n'est qu'avec peine qu'il leur échappa.

Alors, pourquoi Luc a-t-il fait de ce discours le premier de Jésus ? Parce que Luc, tout au long de son Evangile, s'attache à montrer un Jésus qui, malgré le scandale que cela provoque chez les autorités juives, va particulièrement vers les exclus de la communauté juive, non pas pour les juger ou les condamner, mais pour leur donner une nouvelle chance : le centurion romain (Lc 7,1-10), les prostituées (Lc 7,36-50), les percepteurs d'impôts (Lc 19,1-10), les Samaritains (Lc 17,16), les pécheurs (Lc 5,29-32), les soldats (Lc 23,34), les brigands (Lc 23,42).

Jean : trinité

Enfin, nous avons l'Evangile de Jean. Bien que les discours de Jésus ne soient pas nettement délimités dans ce texte, la plupart des spécialistes pensent que le premier qui apparaît comme tel est l'entretien avec Nicodème (Jn 3,1-21), un notable juif très important (pharisien, maître en Israël et membre du Sanhédrin). Une nuit, Nicodème décida d'aller voir Jésus, et celui-ci lui fit des révélations impressionnantes.

Ce discours reflète la figure de Jésus telle que se la représente l'évangéliste. Il est considéré comme le *kérygme* johannique, c'est-à-dire le résumé de tout l'Evangile de Jean.

On peut articuler l'entretien en trois parties. Dans la première, Jésus explique à Nicodème que quiconque veut entrer dans le Royaume de Dieu doit faire l'expérience d'une « nouvelle naissance » spirituelle, suscitée par l'Esprit saint. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut acquérir une vie nouvelle (v. 3-8). Nicodème s'étonne et ne comprend pas ce que cela signifie.

Alors Jésus entame la seconde partie, dans laquelle il cherche à lui faire comprendre qu'il est venu du Ciel, qu'il connaît Dieu personnellement et qu'il peut, pour cette raison, révéler en toute certitude comment est Dieu et qui Il est. Sa tâche sera achevée quand il sera élevé sur la croix, et qui croit en lui a déjà la vie éternelle (v. 11-15).

Enfin, dans la troisième partie, il lui explique comment on entre dans la vie éternelle. Il lui dit que Dieu a tant aimé le monde qu'Il a envoyé son Fils, non pour condamner le monde, mais pour le sauver, et que la foi en Jésus permet de vivre, par anticipation, la vie éternelle (v. 16-21).

D'une certaine manière, chacune des trois parties de ce discours fait référence aux trois Personnes divines à l'œuvre dans le monde, l'Esprit, le Fils et le Père. Il s'agit donc d'un exposé magistral, qui synthétise admirablement l'ensemble de la théologie johannique. Jean a cherché à montrer que Jésus n'est pas un simple maître illuminé, ni un prédicateur de génie, mais le Fils de Dieu qui est descendu du Ciel pour révéler un plan divin.

A. Á. V.

(traduction Claire Chimelli)

Le jugement dernier

La radicalité du message

●●● **Jacques Trublet s.j.**, Paris

Professeur émérite d'exégèse biblique,
Facultés jésuites de Paris

Dans de nombreuses religions, l'entrée dans la vie éternelle est précédée d'un jugement, voire d'une pesée des âmes, sur les actions bonnes ou mauvaises de notre existence terrestre.

Matthieu s'inscrit dans cette tradition et présente le Christ comme un juge qui, à la fin des temps, séparera les brebis des boucs (Mt 25,31-46). Mais le récit de l'évangéliste réserve des surprises...

Dans nombre de nos églises, le portail central met en scène le jugement dernier pour rappeler aux croyants leur destin futur. D'un côté, les élus, où figurent souvent des pauvres et ceux qui ont connu une vie de malheur, de l'autre, des rois, des évêques, des abbés ou des dignitaires, enchaînés et conduits à une chaudière fumante par un diable hideux. Il arrive qu'au centre de la scène soit disposée une balance. Ce jugement appartient aux articles de notre Credo : « Il viendra pour juger les vivants et les morts. » Mais sur quels critères serons-nous jugés ?

Besoins vitaux

Matthieu apporte à cette question une réponse qui lui est propre. On va de surprise en surprise à la lecture de son récit. La liste des œuvres de miséricorde surprend d'abord à la fois par sa trivialité et son caractère universel. A y regarder de près, on s'aperçoit qu'elle rejoint une lame de fond qui traverse l'Ancien Testament comme le Nouveau. Ensuite, nous partageons l'étonnement des élus et des damnés quand le Christ s'identifie à ceux qui ont bénéficié ou non des œuvres de miséricorde.

La liste des œuvres de miséricorde énumérées déconcerte par l'apparente banalité de son contenu. Cependant il vaut

la peine de l'analyser en détail pour en dégager la logique et l'originalité. Les six œuvres sont centrées sur la corporeité humaine ; elles visent toutes des besoins vitaux, aussi bien matériels que psychologiques ou affectifs, car le corps est le lieu de la médiation avec autrui et structure l'identité de chacun. Chaque œuvre vise donc un manque matériel et relationnel.

On peut regrouper les œuvres en trois séries : faim et soif, abri et vêtement, maladie et prison. Ces trois ensembles dessinent une géographie de la relation corporelle à autrui : ce qui pénètre dans le corps, ce qui délimite un extérieur et un intérieur, ce qui met en danger d'exclusion biologique ou sociale.

Le premier couple, faim et soif, exprime la totalité des besoins les plus élémentaires de l'homme : il ne peut vivre sans manger ni boire. Cette nécessité vitale et incessante d'eau et de nourriture, qu'il ne peut combler lui-même, exprime sa plus grande vulnérabilité et en même temps sa participation essentielle au monde (à la fois à la nature et au corps social qui organise l'approvisionnement).

Le deuxième couple situe le corps comme une frontière entre un intérieur et un extérieur, seuil fragile certes, mais nécessaire à l'homme pour son identité. La nudité dans la Bible évoque moins la pudeur que la faiblesse ; être

nu, c'est être vulnérable et pouvoir être abusé. Si le vêtement a d'abord pour fonction de protéger contre les intempéries, il instaure une distance symbolique avec autrui, rendant possible la relation, au-delà de la honte ou de la provocation qu'entraîne la nudité.

L'absence de logement qui caractérise l'étranger correspond, à un autre niveau, à la même fragilité fondamentale vis-à-vis des intempéries ou des relations aux autres. Le sans-abri vit en marge de la société, ce qui constitue une double menace, à la fois pour lui et pour la société.

Cette double protection du vêtement et de l'abri possède aussi une dimension intégratrice : c'est par elle que chacun peut composer l'image qu'il donne de lui-même (fonction sociale) et que s'effectue l'identification sociale de chacun (cohésion sociale).

Enfin, le troisième couple présente un redoublement de la vulnérabilité du corps : intérieure et extérieure. Maladie et emprisonnement excluent du corps social. Le malade, c'est celui qui, en raison d'une contagion possible, doit être tenu à distance. Le prisonnier, c'est celui que la société rejette hors de la vie sociale pour se protéger. D'où l'importance de la visite comme réinté-

gration dans le corps social du malade et du prisonnier.

Ces six œuvres de miséricorde soulignent ainsi la dimension sociale des maux subis, et donc le fait que les besoins de l'homme ne sont satisfaits que dans un réseau de relations sociales. La réponse qu'elles suscitent dépasse largement le simple appel à l'hospitalité ou à l'aumône, pour toucher à la qualité de l'ordre social.

Enracinement biblique

Mais pourquoi Dieu s'intéresse-t-il tant à la justice sociale et au soin que les hommes ont les uns pour les autres, au point d'en faire dépendre leur propre salut ? Qui est donc ce Dieu qui se révèle ainsi, sans se soucier d'avoir été reconnu et adoré ?

Si nous ne trouvons rien de comparable à la liste de Matthieu, nous ne pouvons oublier les injonctions des prophètes dénonçant les injustices sociales sous toutes leurs formes, en particulier en matière de confiscations de maisons ou de terres et d'exploitation multiforme des pauvres : Os 4,1-2 et 6,6, Ez 18,5-8, ainsi que Jr 7,5-6 ou Za 7,9-10. Les écrits sapientiaux ne sont pas en reste

*Bas relief,
cathédrale de Reims*



et mentionnent également des œuvres de miséricorde : Jb 22,6-9, Si 7,32-35 ou Tb 4,16-17.

Une tendance remarquable se dessine dans les écrits vétérotestamentaires, consistant à placer les œuvres de miséricorde au-dessus de l'accomplissement des rites. Par exemple, le jeûne agréable à Dieu en Isaïe (Is 58), mais aussi chez Amos (Am 5,21-24) : « Ecarte de moi le bruit de tes cantiques... mais que le droit coule comme de l'eau. » C'est un trait original de la foi d'Israël de présenter la volonté de Dieu dans la seule évocation d'impératifs moraux, sans mention aucune de pratiques rituelles.

Le Midrash

La littérature rabbinique associe également les œuvres de miséricorde à l'entrée dans l'éternité : *Midrash* du Ps 118,17 : « Quand un homme sera interrogé dans le monde à venir : "Quelle a été votre œuvre ?" et qu'il répondra : "J'ai nourri l'affamé", il lui sera dit : "Voici les portes de Yahvé. Entrez-y, ô vous qui avez nourri l'affamé !" »¹ Les œuvres de miséricorde font partie, avec les aumônes et les devoirs de piété, des bonnes œuvres qui doivent être pratiquées. Ces obligations sont issues des commentaires de l'Écriture, et particulièrement des exemples d'Abraham, de Moïse ou de Daniel.²

Parmi les œuvres mentionnées, nous retrouvons l'hospitalité à l'égard de l'étranger et du pèlerin, l'éducation de l'orphelin, le rachat du prisonnier, la visite aux malades, l'inhumation des morts et la consolation des affligés, comme par exemple : « Rabbi Jochanan a dit : de six choses l'homme récolte les intérêts dans ce monde, alors que leur gain principal reste en attente du monde à venir, et ces choses sont :

l'accueil des pèlerins et vagabonds, la visite des malades, la dévotion à la prière, la recherche pendant la jeunesse d'une école d'enseignement, celui qui enseigne ses enfants dans l'étude de la Torah, et celui qui considère avec bienveillance son prochain. »³ Ou encore : « "Où trouve-t-on les preuves de ce que les Rabbis ont dit, que le rachat des prisonniers est un grand commandement ?" Il lui répondit : "Parce qu'il est écrit : *ainsi parle YHWH : qui est pour la mort, à la mort ! qui est pour l'épée, à l'épée ! qui est pour la famine, à la famine ! qui est pour la captivité, à la captivité* (Jr 15,2)". »⁴

Le Christ-Juge, selon saint Matthieu, n'exige pas qu'on l'ait suivi ni même qu'on ait risqué sa vie pour lui. Au moment décisif de notre entrée dans l'éternité, il nous sera demandé si nous avons pourvu ou non aux besoins fondamentaux de notre prochain. Cette restriction a de quoi surprendre. Et pourtant, à plusieurs reprises, le Nouveau Testament ne mentionne que le second commandement (celui de l'amour du prochain), semblant ignorer le premier (celui de l'amour de Dieu). C'est que l'amour de Dieu n'est pas occulté, mais il est sujet à caution et souvent invérifiable ; tandis que l'amour du prochain est le lieu même où s'atteste concrètement la vérité de notre amour pour Dieu.⁵

1 • William G. Braude, *The Midrash on Psalms, II*, New Haven, Yale University Press 1959, p. 243.

2 • Hermann L. Strack et Paul Billerbeck, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrash*, Munich, Beck'sche Verlagsbuchhandlung, Oscar Beck 1928, t. IV, « Die altjüdischen Liebeswerke », pp. 559-610.

3 • Ibid., p. 560, 1.c.

4 • Ibid., p. 572, c.a.

Paul affirme que le disciple, par la grâce de sa filiation avec Dieu le Père et de la fraternité avec le Christ Jésus, doit aimer son prochain comme Dieu lui-même l'a aimé : « ...afin que par la consolation que nous-mêmes recevons de Dieu, nous puissions consoler les autres » (2 Co 1,4). Saint Jean montre que tout amour vient de Dieu et doit rejaillir dans l'amour que nous portons à notre prochain : « Comme le Père m'a aimé, je vous aimés et... aimez-vous les uns les autres de l'amour dont je vous ai aimés » (Jn 13,34). Quant à Matthieu, il nous invite à l'amour universel des personnes en grande précarité, en qui se manifeste au jour du jugement la figure du Fils de l'homme.

Les pauvres et le Christ

En effet, l'enjeu du texte de Matthieu est moins celui d'un jugement eschatologique en tant que tel que celui de l'identification du Fils de l'homme avec les pauvres. Aucune des personnes jugées ne semble d'ailleurs remettre en cause le principe de ce jugement universel à la fin des temps. Mais ce qui crée la surprise, aussi bien chez les élus et les damnés que chez le lecteur, c'est que celui qui juge était en fait présent dans le déshérité. Ce que le Christ gratifie ou condamne, c'est de ne l'avoir

pas reconnu dans ceux qui souffraient d'un manque fondamental.

Le texte revient par deux fois sur l'incompréhension tant des bénis que des maudits, à laquelle font écho les deux évocations par le Roi des œuvres de miséricorde. Et cette lourde insistance sur cette « surprise eschatologique » empêche de résumer le texte à une exhortation en vue d'une pratique éthique. En évacuant la référence au Christ, cette réduction rendrait d'ailleurs incompréhensible l'Évangile et le sens de la mort et de la Résurrection du Christ. La spécificité chrétienne du texte se situe donc dans cette surprenante révélation christologique : le Christ est présent dans les plus petits d'entre les siens.

Cela nous ouvre à un regard nouveau sur les œuvres de miséricorde, qui sont à comprendre dans la dynamique profonde de la prédication de Jésus-Christ : l'annonce de la loi d'amour du Royaume de Dieu, caractérisée par le double commandement de l'amour de Dieu et du prochain. La loi d'amour sous-tend ainsi toutes les relations avec les autres, jusqu'aux plus lointains. C'est ce à quoi engage le commandement radical de l'amour des ennemis (Mt 5,44), qui est spécifiquement chrétien.

Par-là, Jésus invite à entrer dans le regard même de Dieu sur le monde, regard miséricordieux qui ne fait exception de personne : le Père « fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et les injustes » (Mt 5,45). Or c'est bien un tel regard miséricordieux qui rend possible de se porter au secours des plus petits affamés, assoiffés, nus, malades et prisonniers. Ainsi les œuvres de miséricorde sont à situer comme une manifestation de la radicalité évangélique.⁶

J. Tr.

- 5 • Voir à ce sujet **Jacques Trublet**, « Amour de Dieu et Présence au monde dans la Bible », in *Amour de Dieu et Présence au monde*, session de février 2012, Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris, sous la direction de **Sylvie Robert**, Médiasèvres 2012, pp. 91-129.
- 6 • **Louis-Jean Frahier**, *Le Jugement dernier. Implications éthiques sur les bonheurs de l'homme : Mt 25,31-46*, Paris, Cerf 1992, surtout le ch. VIII, « Les œuvres de la loi d'amour », pp. 217-260. Cette étude est sans doute l'une des plus remarquables en français.

Juger autrui, se juger soi-même

... **Philibert Secretan**, Genève
Philosophe

La question est directe et simple : dans ces deux expressions, « juger autrui » et « se juger soi-même », le terme « juger » a-t-il le même sens, les mêmes résonances ?

D'emblée, s'agissant de juger autrui, une question se pose : juge-t-on autrui en tant que sujet, en tant que personne ? ou juge-t-on ses actes ? La réponse semble être que l'on ne doit pas juger une personne mais ses actes.

Et pourtant, au lieu où par excellence on juge, soit dans les tribunaux où la Justice est rendue, on doit bien s'interroger à l'occasion d'un crime sur l'intention, les motivations et le caractère de l'accusé. Or ces intentions, ces motivations, ce caractère ne sont-ils pas constitutifs de la personne, et non simplement des attributs circonstanciels de l'acte ? Et ce n'est pas seulement un acte, mais bien une personne qui est jugée, puis éventuellement condamnée, c'est-à-dire punie !

La logique

Pour donner une réponse plus judicieuse, il faut revenir sur l'idée même de juger. Aussi étrange que cela puisse paraître, l'idée de jugement ne relève pas de la justice, mais de la logique.

Du côté de la justice, on rencontre d'abord le procès, c'est-à-dire un processus institutionnel réglé, où s'enchaînent l'accusation, la défense, puis la relaxe ou la détention, la proclamation du verdict et la condamnation.

Pour inscrire un jugement dans ce processus, il faut revenir sur le sens logique du terme. Juger, c'est attribuer. « La neige est blanche » est un jugement de fait, et un jugement de fait peut avoir une valeur scientifique s'il est « universalisable ».

Outre les jugements de fait, il y a des jugements de valeur. Ainsi lorsque je dis qu'un paysage enneigé est beau ou qu'un paysage sous la pluie est triste (beau ou triste sont des valeurs affectives ou esthétiques), ou que tel acte est mauvais, répréhensible (valeurs de nature éthique ou morale). Le jugement est donc formellement (logiquement) de l'ordre de l'attribution.

Si l'on voulait introduire cet acte d'attribution dans la procédure judiciaire, il faudrait le réserver au moment où le jury prononce : *coupable* ou *non coupable*. Or cette formule porte encore sur la personne : c'est l'auteur de l'acte qui est jugé, c'est-à-dire considéré comme devant être écarté de la société ou amendé par elle. Une formulation rigoureusement juridique d'un jugement d'attribution qui ne porterait que sur l'acte serait : « L'acte commis tombe (ou ne tombe pas) sous la catégorie des actes punissables. »

De fait, le droit, sous l'espèce du Code pénal, a pour tâche de juger si telle catégorie d'actes est mauvaise (donc

socialement punissable), et c'est le tribunal qui impute à une personne la responsabilité de son acte. Cette imputation ne relève donc pas du jugement (ni de fait ni de valeur), mais simplement de ce qu'un acte délictueux ne peut pas être réprimé autrement qu'en punissant son auteur.¹

Le courage de juger

Juger demande donc du courage. Lorsqu'un enseignant donne une note, qu'elle soit bonne ou mauvaise, il juge un travail. Quiconque a peur du jugement parce qu'il l'associe immédiatement à un châtement, se réfugiera dans une terminologie édulcorante et parlera d'*évaluation*. Or qu'est-ce qu'une évaluation sinon soumettre quelque chose d'objectif, ici un travail, à un critère de valeur. Evaluer, c'est juger.

Toutes autres sont la critique d'autrui, qui a une connotation désagréable de hargne et de petitesse, et l'enfermement d'autrui dans une réputation négative (tel est paresseux, violent, méprisant), qui équivaut à le condamner à rester une fois pour toutes ce qu'il a été

une fois. Or jamais un homme n'est que cela et pour toujours. On ne peut juger que le passé et le présent ; les jugements sur l'avenir ne sont que des estimations risquées.

Il faut donc savoir *juger*, c'est-à-dire ne pas rester indifférent à certaines valeurs cardinales, à certaines qualités qui grandissent un être ; mais aussi *savoir* juger, c'est-à-dire estimer sur quoi et jusqu'où peut porter tel jugement. Au-delà, le jugement devient arbitraire, hasardeux, injuste, peut-être cruel. Le courage de juger doit s'assortir de prudence.

L'autocritique

Le terme commun qui sert à dire le jugement que l'on porte sur soi est celui d'*autocritique*. Il remonte au verbe grec *krinein*, juger, que l'on a dans *critique*.²

L'autocritique est le mouvement par lequel un sujet se remet lui-même en question, laisse se dérouler en lui le procès que lui intente sa conscience - le juge intérieur -, sur la base d'un code moral hérité d'une tradition, mûri par l'expérience et affiné par le discernement.³

La forme la plus coutumière de l'autocritique est le *regret*. On revient sur ce que l'on a fait et on juge que c'était déplacé, néfaste... « On juge que c'était... » Etrange formule qui déporte le *je* vers un *on* impersonnel, et qui déloge mon acte vers une scène plus ou moins lointaine. Le moment n'est pas loin où le schéma du jugement sur autrui se reproduit, faisant de moi un « autre » que je peux juger sans que véritablement ce jugement m'atteigne. Je me juge en prenant distance de moi-même...

Une forme plus mordante est celle du *remords*. On a dit beaucoup de mal du remords sous prétexte qu'il fixe le malheureux sur son mal, alors que le retour

- 1 • Sachant qu'être l'auteur d'un acte - même délictueux - n'épuise pas la réalité d'une personne. C'est en ce sens que le respect des personnes s'impose jusque dans les cours de justice et les prisons.
- 2 • Je constate que je n'ai pas utilisé le terme de critique pour parler du jugement d'autrui, alors que je ne crains pas de partir de l'idée d'autocritique pour parler du jugement sur soi-même, donc du refus de se laisser berner par soi-même - de même que l'esprit critique est une culture de la vigilance à l'égard de ce que l'on veut nous faire admettre comme vrai et nécessaire.
- 3 • Abstraction faite des situations où un sujet est obligé de s'identifier à ses accusateurs institutionnels, par exemple un Tribunal du peuple, en s'accusant lui-même des crimes qui lui sont reprochés.

sur soi devrait permettre une sortie des abîmes. Je pense que le remords est nécessaire ; que sa morsure est salutaire ; que, d'une certaine façon, éprouver le mal que l'on a infligé à autrui est une façon de détourner le maléfice de la vengeance, de dépasser l'indifférence, cet obstacle majeur à un possible pardon.

La juste mesure

Mais à son tour, le remords exprimé dans une confession doit être dépassé dans un jugement équitable, en ce sens que je *mesure* au mal que j'ai commis le peu de chose que je suis, le peu de poids qui est le mien (comparé à un génie, un héros, un saint). En ce sens, je ne peux trouver de consolation que si, malgré tout, j'entre en comparaison ; si je peux mesurer mon faible travail, mes maigres mérites, à ceux des grands qui me sont des modèles. Alors l'imitation apparaît dans sa double face : de n'être pas l'original et de pourtant participer de la valeur du modèle.

L'autocritique doit comporter une juste estimation de soi, mais juste seulement si je pose le modèle suffisamment haut pour que se creuse la bassesse de mon état. Ainsi l'humilité n'est pas un abaissement injustifié, mais une juste estime de ce que l'on a et de ce que l'on n'est pas. Cette démarche est indispensable à qui s'est mis sur un chemin de découverte et de vérité. Je ne dis pas d'ascension, mais simplement de vérité, car de soi la vérité élève.

La mesure n'est plus alors prise dans un transcendantal éternel et immuable comme le Bien et le Mal. Elle est prise chez des témoins de certaines excellences humaines, à l'occasion desquelles je suis assuré que l'homme que je suis, la personne libre et conditionnée

que je suis, est porteuse de capacités négligées, écrasées, de possibilités aujourd'hui regrettées.

Mais encore, cette mesure de soi, ces nécessaires et légitimes aspects de l'inspection de soi, ne sont-ils pas finalement générateurs d'illusions sur ce que j'aurais pu être ? Si seulement... Source d'illusions que peut-être dissiperont les jugements éclairés que d'autres portent sur moi (amis, directeur de conscience, etc.). Mais saurais-je les accepter ?

Le jugement sur soi est un exercice nécessaire - comme est nécessaire la confession des péchés qui s'exerce en Eglise devant Dieu -, mais insuffisant et risqué, car je n'ai jamais qu'une connaissance fragmentaire et brouillée de moi-même. Ainsi je peux pécher par excès de sévérité ou d'indulgence, mettre à mal des souvenirs, chercher ailleurs qu'en moi-même la raison d'un échec, de telle décision malheureuse...

Le jugement de Dieu

Mais alors, quel jugement puis-je porter sur mon propre jugement, jamais pur, objectif ou serein ? Il ne saurait, dans l'absolu, coïncider avec *le jugement de Dieu* sur moi, dont j'ignore bien sûr la teneur et les conséquences.

Fort d'une foi confiante, je dis que Son jugement sera infiniment plus profond, infiniment plus bienveillant que celui qu'en conscience je porte sur moi-même. Infiniment plus juste et infiniment plus réparateur que celui que je puis évoquer à travers regrets, remords, estimations humbles et désillusions. Infiniment plus juste que celui que je puis avoir sur moi-même.

Ph. S.

Environnement

La crise, une opportunité

●●● **Jacques Haers s.j.**, Louvain (B)

Professeur de théologie à l'Université de Louvain¹

La crise environnementale est une crise de l'humanité et de la planète. Il existe un consensus scientifique, exprimé par exemple dans les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), pour dire que cette crise est la plus grave que nous ayons connue dans notre Histoire ; et même, jusqu'à un certain point, un consensus politique. Il y a bien sûr déjà eu par le passé d'autres crises environnementales, mais elles étaient locales et contrôlables d'un point de vue géographique. Cette fois, la crise concerne toute la Terre ; il n'y a plus moyen de fuir d'un point à l'autre du globe pour résoudre le problème. Il faut l'affronter. Le terme *crise* évoque une menace - et c'est bien le cas avec la crise environnementale - mais aussi une opportunité : réfléchir pour prendre des décisions cruciales, pour chercher des nouvelles ressources. Le mot *crise* vient d'ailleurs du grec *krisis*, terme qui indique qu'il faut faire un travail de discernement et adopter des mesures.

La crise environnementale est aussi un don, parce qu'elle nous permet de devenir autres, de trouver des ressources constructives pour nous transformer nous-mêmes et changer positivement la Terre que nous habitons.² Mais ce don a un coût : il nous oblige à prendre des responsabilités, à nous engager, à œuvrer, selon l'expression théologique de Dietrich Bonhoeffer, « une grâce qui coûte quelque chose ».

La Terre, une région

Cette crise étant planétaire, nous ne pourrions la résoudre que tous ensemble. En effet, le défi local se révèle être aujourd'hui un défi global. La perception de la dimension mondiale est donc essentielle pour mener à bien la lutte locale.

Nous ne sommes pas habitués à cette vision. Il nous faudra pourtant bien parvenir à penser nos identités à des échelles plus larges et à nous concevoir comme les habitants de la Terre plutôt que d'un pays ou d'une région ! Car notre voisin aujourd'hui, c'est celui qui vit en Inde, au Mali ou en Bolivie. Internet nous offre les possibilités de penser dans ce sens, mais avons-nous intériorisé ce changement ? que nous sommes les habitants d'une région qui s'appelle la Terre ?

La crise environnementale que nous vivons est la plus grave et la plus complexe de l'histoire de l'humanité. Ses retombées risquent d'être surprenantes et incontrôlables si nous continuons à appliquer nos méthodes habituelles de résolutions des problèmes. Elle demande des réponses concertées de la part des habitants de la planète, des nouveaux modes de pensée et des approches du savoir innovantes.

1 • Cet article est tiré d'une conférence donnée par Jacques Haers à Montréal, le 11 novembre 2009. Vous pouvez retrouver l'intégralité de son allocution sur : www.jesuites.org/jacques_haers.htm. (n.d.l.r.)

2 • Cf. **Thomas Homer-Dixon**, *The Upside of Down. Catastrophe : Creativity and the Renewal of Civilization*, Toronto, Alfred A. Knopf 2006, 448 p.

Nous nous influençons tous mutuellement. Ainsi la consommation en Europe a des conséquences sur les modes de vie en Afrique. Ainsi les guerres dans l'Est de la République démocratique du Congo ont pour cause profonde la richesse de son sol en minéraux et en minerais, par exemple le coltan, qui est nécessaire pour l'assemblage de nos téléphones portables. Chaque téléphone cellulaire est donc coresponsable de cette guerre !³ Et pour la résoudre, il faudra des codes de contrôle internationaux sur l'exploitation des minéraux et métaux en Afrique centrale.

Une autre caractéristique de notre crise environnementale est la complexité de ses dimensions. Elle contient des crises sociales, des crises politiques et des crises économiques. C'est ce qui explique qu'il soit si difficile de trouver des solutions et un langage communs. Il y a tant de différences économiques et sociales de par le monde ! Les perceptions de cette crise ne peuvent être que très diverses, selon les réalités de vie de chacun. Les îles du Pacifique, par exemple, sont dans l'urgence, car le niveau de la mer est en train de monter et qu'elles vont être englouties. Ainsi aussi de la tension entre le Nord et le Sud autour des questions de développement durable.⁴

Glacier d'Aletsch,
Valais, site classé par
l'UNESCO

Certaines de ces complexités sont à peine compréhensibles. Les meilleurs modèles scientifiques dont nous disposons offrent des résultats et des prévisions avec des degrés de certitude encore approximatifs. La science a conscience de ne pas pouvoir prendre en compte tous les éléments, car elle n'est pas encore capable de considérer la Terre comme un ensemble (c'est comme si nous en étions encore à étudier l'être humain uniquement à travers l'analyse des molécules qui le composent).

Pas de contrôle

Nul n'a les réponses à la crise. Elles sont à inventer par nous tous. Pour l'instant, à l'instar de la logique économique, qui cherche à produire toujours plus de gain, nous faisons comme si la

- 3 • Voir **Jean-Claude Huot**, « L'Afrique dans nos portables », in *choisir* n° 616, avril 2011, pp. 26-28, ainsi que **Ferdinand Muhigirwa s.j.**, « Ressources minières. L'Eglise auprès du peuple congolais », in *choisir* n° 615, mars 2011, pp. 13-17. Vous trouverez ces articles sur notre site Internet, www.choisir.ch. (n.d.l.r.)
- 4 • Voir **René Longet**, « Rio +20. Mythe et réalité », in *choisir* n° 633, septembre 2012, pp. 28-29. (n.d.l.r.)



Terre pouvait nous donner beaucoup plus que ce qu'elle peut ; et à l'instar des abus du système économique, nous construisons une bulle qui ne contient rien, mais dont nous pouvons tirer profit pour un temps.

De même, nous croyons que nous pourrions résoudre la crise environnementale en contrôlant des variables techniques, scientifiques et militaires. Est-ce réaliste ? Que ferons-nous, par exemple, devant les populations forcées à migrer ? Le Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés prévoit une augmentation sensible du nombre de réfugiés pour cause environnementale. Les rapports font état de 50 millions de personnes en 2020, alors que pour l'instant on compte environ 30 millions de réfugiés politiques dans le monde. Du reste, faut-il parler de migrants ou de réfugiés environnementaux ? Pour poser la question autrement : ces gens ont-ils le droit d'habiter ailleurs si l'environnement de leur pays d'origine ne leur permet plus de vivre ? Aujourd'hui déjà, beaucoup d'Africains essayent de passer la Méditerranée pour venir en Europe... et se noient en cours de route. Mais nous allons connaître des migrations toujours plus grandes en provenance de l'Afrique ! Beaucoup de ces migrants sont déjà refoulés. Je crains donc que l'Europe ne dise *stop* dans un futur proche. Et le seul moyen peut-être qu'elle envisagera sera celui de l'intervention militaire, une solution de contrôle classique. Si nous ne faisons pas face à la crise environnementale, nous risquons d'en venir à de nouvelles guerres...

Nous devons nous préparer : la crise environnementale aura des effets surprenants, énormes, dans tous les sens du terme. Elle changera les structures même de la société. Par exemple, les lieux de production du blé vont se dé-

placer et il y en aura moins, ce qui provoquera des changements sociaux profonds dans différentes parties du globe. L'eau potable, pour sa part, deviendra une denrée de plus en plus rare. La fonte des glaciers posera des problèmes énormes aux villes qui captent leurs eaux, comme Lima au Pérou ou Denver aux Etats-Unis. On peut penser que certains s'en sortiront mieux, que les Etats-Unis par exemple seront capables de faire face à pareille situation. Pourtant ce pays ne contrôle toujours pas les conséquences du drame de l'ouragan Katrina en Nouvelle-Orléans ! Si la nation la plus puissante du monde est en difficulté, on peut extrapoler qu'à l'échelle planétaire, les problèmes environnementaux nous réserveront encore bien des surprises, que nous ne parviendrons pas à contrôler.

Justice redistributive

Une autre question très importante induite par la crise environnementale concerne le lien entre l'environnement, la durabilité et la justice. L'empreinte écologique par personne nous en offre une bonne illustration. En 2003, elle était de 9,6 aux Etats-Unis, de 5,5 en Europe et, pour l'ensemble du monde, de 2,2. Or l'empreinte écologique maximale soutenable pour la Terre serait de 1,8 ! Ce qui veut dire que la Terre aurait besoin d'une année et trois ou quatre mois pour se remettre de l'utilisation que nous en faisons en une année... Nous mangeons notre capital.

Or certains pays contiennent d'immenses ressources non utilisées. Les Canadiens, par exemple, ne demandent pas à leur terre tout ce que qu'elle pourrait leur offrir. La question se pose : ce que le Canada peut offrir, appartient-il aux

société

seuls Canadiens ou au monde entier ? Quel sens y a-t-il à dire que les ressources qui se trouvent dans un pays sont uniquement celles de ce pays-là ? Certains Etats d'Afrique qui ne sont pas responsables de la crise écologique vont en souffrir plus que d'autres. N'auraient-ils pas droit aux ressources d'autres pays, du fait qu'ils appartiennent comme nous tous à la même planète ? Nous ne pouvons définitivement plus penser simplement en termes de frontières.

*Ban Lan (Thaïlande),
inondations de
novembre 2011*



Plus largement, la crise induit aussi - et ce n'est pas toujours facile à accepter - une mise en cause du rôle de l'être humain sur la planète. Nous représentons une espèce qui exerce une énorme influence sur la Terre elle-même. Certains en déduisent qu'il serait préférable que l'être humain disparaisse. C'est peut-être ce qui se passera, mais je crois que nous pouvons résister et lutter pour la survie à la fois de la planète, de la vie sur la planète et de la vie humaine.

Selon une certaine vision du monde et de l'être humain, nous disons : « Je pense donc je suis. » Eh bien, qui est cet être pensant ? Est-ce l'être humain ou est-ce la nature entière, est-ce la Terre, l'Univers entier qui, dans l'être humain, pense et se donne des possibilités ? N'est-ce pas cette Terre qui se donne des possibilités qu'elle n'aurait pas si l'être humain n'était pas là ? Et la séparation que j'aime faire entre les « choses » et le « moi », n'est-elle pas une erreur ?

Peut-être ne suis-je que la composante ou l'élément pensant d'un être beaucoup plus grand. Peut-être faut-il essayer de penser différemment, en posant la question : quel est le sujet de la création ? Est-ce un alignement d'espèces séparées, est-ce la vie, est-ce beaucoup plus que nos vies individuelles ? Il y a là d'importantes questions philosophiques et théologiques à explorer.

J. H.

(adaptation : Lucienne Bittar)

Asile

Eternel recommencement

● ● ● **Valérie Bory**, Lausanne
Journaliste

Le Conseil fédéral semble toujours en retard d'une révision de la loi sur l'asile. Depuis les années 60, les pics d'arrivées de requérants montrent que la courbe de celles-ci suit les crises politiques et économiques en Europe de l'Est et dans l'hémisphère sud. L'élargissement de l'asile aux conflits de la violence (internes ou ethniques) a donné lieu à des dizaines de milliers d'admissions provisoires, dont ont bénéficié les ressortissants de Somalie, d'Angola, d'Afghanistan et d'ex-Yougoslavie.

De même, les mutilations génitales féminines sont entrées dans les critères d'octroi du statut de réfugié, bien qu'au compte-gouttes. En 2010, sur l'ensemble des 20 690 décisions fédérales prononcées en matière d'asile, 1178 portaient sur un motif de persécution liée au sexe : 668 cas concernaient des femmes et parmi elles 109 se sont vu reconnaître la qualité de réfugiée. Pour la même période, 1369 femmes ont été admises provisoirement.

Aussi les principales révisions de la loi sur l'asile visent-elles principalement, depuis les années 90, la réduction du temps de la procédure (recours possibles compris), qui peut en moyenne durer quatre ans jusqu'à l'expulsion. Les mesures appliquées depuis octobre 2012 sont également censées réduire cette procédure.

Ces nouvelles mesures introduisent des centres de rétention pour requé-

rants menaçant l'ordre public. Elles prévoient que Berne impose l'ouverture de nouveaux centres d'accueil aux cantons et elles restreignent le regroupement familial, limité au conjoint et aux enfants. Les demandes déposées dans les ambassades suisses à l'étranger ne sont plus prises en considération, et les déserteurs et objecteurs de conscience ne sont plus reconnus automatiquement comme réfugiés (une disposition qui pourrait être contraire à la Convention de Genève). Quant à la suppression de l'aide sociale, remplacée par une aide d'urgence, les chambres n'ont pas réussi à se mettre d'accord.

Un milliard pour l'asile

Les années 90 ont vu l'afflux d'une population d'ex-Yougoslavie en proie à la guerre et à l'éclatement de la Fédération instaurée par le maréchal Tito. On en était alors à 40 000 demandes annuelles, alors que depuis les années 2000, les demandes d'asile atteignent en moyenne à 17 000 personnes. Mais l'an dernier, à la suite des troubles politiques dans certains pays arabes, le nombre de requérants est monté à 23 000 personnes. De nouveaux centres d'hébergement doivent donc être ouverts, or la réaction des habitants, et parfois des communes, est souvent

politique

En vingt ans, les chambres fédérales se sont penchées une dizaine de fois sur un durcissement de la loi sur l'asile, et depuis 1999, trois projets de révision de la loi ont été soumis au peuple. Le Conseil fédéral vient de peaufiner son nouveau projet de loi sur l'asile, dont les dispositions principales ont été adoptées pendant la session parlementaire d'automne 2012. Eclairage.

hostile, à cause, entre autres, d'une petite criminalité imputée aux requérants. Le budget consacré à l'asile dépasse le milliard de francs pour 2012. Malgré le rétrécissement progressif depuis vingt ans des conditions d'octroi de l'asile, la Suisse est, proportionnellement à sa population, l'un des pays européens - avec la Suède, la Norvège, l'Autriche, le Luxembourg - où se présentent le plus grand nombre de demandeurs d'asile. Quant au taux de reconnaissance de la qualité de réfugié, il a avoisiné les 21 % en 2011. Pour comparaison, le taux d'acceptation en première instance était en Europe (UE+27) en 2011 d'environ 25 % : 29 000 demandeurs (soit 12 %) ont reçu le statut de réfugié, 9 % une protection provisoire et 4 % une autorisation de séjour pour raisons humanitaires.

On ne peut nier qu'une procédure d'asile qui dure des années est dommageable tant à la cause des réfugiés qu'à leur propre avenir. Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale en charge du Département fédéral de justice et police, a cité en exemple les Pays-Bas pour leur traitement expéditif des demandes d'asile : la première procédure dure huit jours ; la première décision peut être contestée par l'un des 500 avocats spécialisés dès le lendemain ; au bout d'une semaine, la décision est formulée ; la personne déboutée a alors huit jours pour déposer un recours, sans effet suspensif ; le tribunal doit donner sa décision en moins de treize semaines.

Reste que le nombre de requérants n'est qu'une goutte d'eau dans la mer du flux migratoire vers la Suisse. Certaines régions ou villes de l'arc lémanique ainsi que le canton de Fribourg comptent 40 % voire 50 % de migrants faisant partie du tissu social.

Réfugiés de la misère

Entre les arguments de l'Union démocratique du centre (UDC), qui vient d'annoncer le lancement d'un référendum contre la dernière révision qu'il juge trop clémentine, et la position de soutien aux réfugiés des Eglises, des organisations de défense des droits de l'homme, des socialistes et des verts, il est difficile d'imaginer une voie pragmatique.

Aujourd'hui, une partie des réfugiés sont des réfugiés de la misère. Pour cette population, l'impossibilité légale d'obtenir un visa d'entrée ou un permis de travail en Europe débouche parfois sur une demande d'asile. Quelle solution apporter en amont à ceux qui fuient la misère ? Tenter d'éviter leur déracinement par des investissements économiques sur place, faisant écho à la coopération existante, sachant que dans la plupart des pays de provenance des requérants, comme des migrants clandestins, les structures étatiques et économiques font défaut ? Et les migrants pauvres qui travaillent dans les Etats européens, n'envoient-ils pas d'immenses sommes d'argent dans leur pays, une sorte de coopération indirecte et privée non négligeable ? Parmi les voix qui s'élèvent pour sauvegarder le droit d'asile contre les restrictions de la loi, l'ONG *Voix des migrants pour toutes et tous* estime que la Suisse, « gagnante de la mondialisation, ne devrait pas pratiquer la sélection des bons immigrés au détriment des perdants de cette même mondialisation ». Voilà qui replace le problème dans une optique de la responsabilité des Etats occidentaux face au développement et au partage des ressources inégaux entre le Nord et le Sud.

V. B.

La théologie en crise ?

Dans le numéro d'octobre de choisir (pp. 33-35), François-Xavier Amberdt recense un ouvrage de Shafique Kesbaujee. Le texte prend place dans un débat ouvert en Suisse romande, mais qui la déborde. Où je suis mis en cause. Ce qui est tout sauf interdit, mais demande une objectivation des termes en discussion et, en préalable, une clarification des données.

Ce qui suit vaut réaction. Personnelle d'abord, en ce que François-Xavier Amberdt met souvent des expressions entre guillemets que le lecteur ne peut que m'attribuer. Or je ne m'y reconnais en rien. Ce sont en fait des citations de Kesbaujee, caractérisant mes positions, mais passant complètement à côté de ce que je peux penser, sur le fond, et ai pu proposer, institutionnellement. Merci au lecteur d'enregistrer ma protestation. Pour plus, je me suis expliqué dans Du religieux, du théologique et du social (Cerf 2012). Et pour ce qui a traversé la Faculté de Lausanne, avec mise en perspective, on lira mon Traiter du religieux à l'Université (Antipodes 2011).

Dit en contraste, il y a urgence à ne pas se laisser coïncider entre savoir et conviction. A décaler cette opposition typique de notre temps. En reprenant, approfondissant et problématisant chacun des deux pôles. Qui ont une histoire. Et sur lesquels la théologie a beaucoup travaillé.

Disons, pour faire court, que, d'un côté, il y a plusieurs régimes de savoir, dont il convient de préciser la pertinence et les limites à chaque fois, de les articuler aussi, sans réduire leur spécificité. De l'autre côté, il y a à reprendre ce qu'il en est du croire, sa posture propre et son type de rapport à l'objet, ce qui s'y joue de la consistance du monde et de sa réception. S'y engage de la « foi », non déterminée par un objet du monde à connaître - fût-ce un « bien de salut »

(Ecriture, sacrement, Jésus) - mais par du théologique qui en subvertit la réception et l'usage, et où Dieu est non seulement hors monde, mais en disproportion disaient les médiévaux, en dissymétrie ai-je souvent écrit, parce qu'hétérogène. Transversal au réel et le travaillant à l'interne. La question n'est pas là de « croire plus ou moins » - supposant que croire plus est supérieur et croire moins répréhensible - mais d'un « bien croire », ce qui est irréductible à la conviction et son régime arbitraire, fidéiste ou traditionaliste, et relève d'opérationnalité instituée et instituante. La théologie catholique nous avait habitués à le tenir.

Entre sciences des religions et théologie, la question n'est pas d'objectivité neutre et de foi engagée (du savoir et de la conviction). Sauf superficialité et désastre pour chacun. La question est de perspective et de problématisation ; qui ne se recoupent pas. Elle est en outre d'articulation, à une tradition d'un côté (ici chrétienne), certes abordée sur mode historique et critique, mais objet de reprise quant à des enjeux, et à la scène religieuse de l'autre côté, dont les traditions ne sont qu'une part, et qu'elles ne déterminent ni ne surplombent.

Pour des raisons de fond et de conjoncture, il y a là deux espaces académiques à organiser dans la différence. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'aient rien à se dire : il est utile pour tous que les traditions développent des savoirs propres, et il est profitable à toute compréhension interne à une tradition de savoir comment elle prend place dans un ensemble plus vaste et comment elle est vue en fonction de questions humaines et sociales plus larges.

Pierre Gisél, Lausanne
professeur honoraire de
l'Université de Lausanne

Au plus près du réel

Captive,
de Brillante
M. Mendoza

Captive est basé sur des faits réels : au début des années 2000, aux Philippines, une vingtaine de ressortissants étrangers sont pris en otage par le groupe terroriste Abu Sayyaf. Les premiers sont des touristes et des bénévoles travaillant dans l'humanitaire ; les seconds des islamistes qui se battent pour l'indépendance de l'île de Mindanao.

Le film commence par la prise d'assaut nocturne d'un petit hôtel sur le littoral sud de l'archipel : le réalisateur philippin Brillante M. Mendoza prend d'emblée le spectateur en otage avec ses personnages, et l'embarque sans présentations dans un récit de cavale éperdue. Le rapt sera ici aussi mobile dans l'espace et allongé dans le temps (plus d'un an), qu'il était circonscrit dans un lieu (une banque) et concentré sur une journée dans le célèbre film de Lumet des années 70, *Dog Day Afternoon*.

Si comme moi, les histoires de captivité vous captivent a priori, vous ne serez pas gênés par l'absence des scènes classiques qui nous font entrer dans l'intimité de tel ou tel personnage. Au contraire : ce choix scénaristique contribue à nous mettre en phase avec l'état de confusion et d'hébétéude des otages durant leur dangereuse et interminable errance...

« On a tourné les scènes dans l'ordre pour que les acteurs s'identifient aux personnages, et je ne souhaitais pas qu'ils se rencontrent avant le tournage

afin d'instaurer un fossé entre otages et terroristes », explique Brillante Mendoza. Je ne suis pas sûr que cette technique ait réussi à Isabelle Huppert, qui incarne une Française en mission humanitaire pour une ONG chrétienne. Elle a beau avoir la mine hâve, l'air exténué, et pousser parfois des cris, la seule comédienne française de l'équipe donne souvent l'impression de n'être pas vraiment *dedans*, d'être détachée, un peu « touriste »...

A cela s'ajoute le choix de ne pas s'attarder sur certaines épreuves qu'endurent les fugitifs : faim, soif, humidité, absence totale de confort et d'hygiène, peur (non seulement des ravisseurs et des balles perdues de l'armée, mais aussi des serpents, des scorpions...), douleurs (la plupart marchent en tongs dans la jungle !), espoirs déçus (de s'échapper ou d'être libérés).

Pourtant ce que Mendoza propose sur les deux heures de ce film est une réalité non moins captivante ! En gommant certains artifices fictionnels, le réalisateur a opté pour une approche sèche, documentée et très crédible des faits et des protagonistes, et pour une approche du décor naturel qui tire vers le merveilleux. Le résultat est souvent fascinant, comme dans cette scène où

●●● **Patrick Bittar**, Paris
Réalisateur de films¹

1 • www.oraetlabora.net. Voir d'autres chroniques de Patrick Bittar sur <http://patrickbittar.blogspot.com>. (n.d.l.r.)

la captive parisienne, alors qu'elle s'isole un peu pour assouvir un besoin naturel en pleine jungle, aperçoit le vol furtif d'un grand oiseau multicolore, un sarimanok, oiseau magique légendaire, appartenant au folklore de l'île de Mindanao.

Manipulations

Compliance, lui aussi, annonce en carton introductif qu'il est inspiré de faits réels. Sandra, la gérante débordée d'un fast-food d'une banlieue de l'Ohio, reçoit, en plein coup de feu du vendredi, l'appel d'un policier. Au bout du fil, l'homme est formel : l'une des jeunes employées a volé de l'argent dans le sac d'une cliente. Le flic dit aussi être parallèlement en contact avec le propriétaire de la chaîne de restauration, sur une autre ligne. Aussitôt Sandra et son entourage se plient à tout ce que la voix autoritaire exige au téléphone : interrogatoire de la suspecte, enfermement, fouille au corps (en attendant l'arrivée de la patrouille)... et plus, car « affinités » créées par manipulation... Comme son titre l'indique, *Compliance* montre comment le mécanisme de soumission à ce qui est perçu comme une autorité peut, chez un sujet lambda, susciter des comportements déviants et mener à des actes criminels. Le réalisateur Craig Zobel dit avoir été marqué par les fameuses expériences menées dans les années 60 par le psychologue américain Stanley Milgram. Elles cherchaient à évaluer le degré d'obéissance d'un individu devant une autorité qu'il juge légitime, et à analyser le processus de soumission à l'autorité, notamment quand celui-ci induit des actions posant des problèmes de conscience au sujet. Les résultats furent atterrants : plus de 60 % des sujets

(ordinaires) s'étaient mués, pour les besoins d'une pseudo-étude scientifique, en tortionnaires criminels. « J'aimerais appartenir aux 40 % restants, mais je n'en suis pas sûr », dit Zobel. « Personne ne peut l'être. »

Le réalisateur connaît manifestement l'efficacité des techniques de manipulation, utilisées notamment dans le milieu commercial. Il s'en est judicieusement inspiré dans *Compliance* pour imaginer comment une voix au téléphone arrive à faire faire à des quidams des actes inacceptables.

Malheureusement, le substrat réel fort du sujet semble avoir inhibé la créativité du cinéaste, et il y a un moment où la soumission de Sandra paraît invraisemblable. Car si on ne sait pas comment était le modèle de Sandra dans la réalité, Zobel, qui ne l'a pas rencontrée, a choisi pour l'incarner la comédienne Ann Dowd, qui dégage une sensibilité de cœur et une intelligence évidentes. Le carton de fin nous rappelle néanmoins que la réalité dépasse parfois la fiction : Sandra n'a pas été la seule victime du pervers ; comme elle, 69 femmes se sont fait piéger... Pourquoi n'y aurait-il pas eu parmi elles une Ann Dowd ?

P. B.

cinéma

***Compliance*,
de Craig Zobel**

« *Compliance* »



Espaces sacrés

Les tombeaux des saints en islam

... **Lucienne Bittar**, Genève
Rédactrice en chef

On s'en souvient. En mai dernier, au Mali, des islamistes armés des mouvements salafistes d'AQMI et d'Ansar Eddine profanaient à Tombouctou le mausolée de Cheikh Sid Mahmoud ben Omar, un des grands érudits du pays. Un acte qui choqua les Maliens, mais aussi la communauté internationale (à travers l'Unesco), consciente de l'importance de l'enjeu. Car en détruisant des mausolées de l'islam, les djihadistes se sont attaqués non seulement aux traces de l'histoire - et surtout à la lecture de celle-ci -, mais aussi aux croyances de nombreux musulmans.

Les mausolées des saints de l'islam (Maqâm) ont une valeur historico-culturelle certaine, mais ils sont aussi porteurs de spiritualité en islam. Ce sont des tombes de saints que les musulmans vénèrent, où ils viennent chercher des bénédictions, glisser une prière écrite sur un bout de papier, déposer une aumône... Car les saints ne sont pas considérés comme morts mais comme mystérieusement vivants : « Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah qu'ils sont morts. Au contraire ils sont vivants, mais vous en êtes inconscients » (*Coran*, sourate 2, verset 154).

Pour les djihadistes, cette vénération est contraire aux préceptes de l'islam : les fidèles ne devraient pas demander à de simples mortels d'intercéder auprès de Dieu (à la manière des catholiques et des orthodoxes). Plus largement, leurs interventions destructrices visent ainsi les modèles traditionnels d'autorité en islam, comme l'a expliqué Julien Loiseau, historien de l'islam médiéval (*Le Monde*, 11 juillet 2012). En islam, « en l'absence d'un clergé constitué (si l'on veut bien mettre à part le chiisme iranien), c'est le savoir reçu en héritage d'une lignée de maîtres qui fonde l'autorité des hommes à qui la communauté musulmane confie traditionnellement le soin des affaires religieuses. (...) En détruisant les saints mausolées, les salafistes (littéralement, ceux qui

Sanctuaire de Moulay
 Abd al-Salâm Ibn
 Mashish (1165-1228),
 Maroc



suivent l'enseignement des anciens) n'ont pas d'autre intention que d'abolir le passé et d'effacer ses traces, pour mieux lui substituer l'ordre des origines. Le mythe contre l'histoire. »

Oasis de paix

Si Tombouctou est particulièrement connue pour ses monuments funéraires (la ville est baptisée *La cité des 333 saints*), les Maqâm subsistent dans bien d'autres lieux. Les plus anciens remontent au IX^e siècle, deux siècles après la mort du prophète.

Le Centre jésuite suisse de Lassalle-Haus (canton de Zug) propose de les découvrir à travers une exposition de photos de la Fribourgeoise Catherine Touaibi.¹ Le visiteur pourra suivre ainsi les traces de saints et mystiques musulmans, connus ou méconnus, du Maroc à l'Inde en passant par l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, la Turquie, la Syrie, le Pakistan et l'Arabie Saoudite. Il s'imprègnera des photos du sanctuaire de St Jean Baptiste (le prophète Yahia pour les musulmans) dans la mosquée des Omeyyades à Damas, du tombeau de Djalâl-ud-Dîn Rûmî, un des plus grands poètes et mystiques de tous les temps, à Konya (Turquie), du tombeau du prophète Muhammad à Médine...

Les photos de Catherine Touaibi dévoilent une dimension mystique de l'islam. Comme elle le dit poétiquement, les tombeaux deviennent des oasis de paix où les visiteurs se rencontrent et se ressourcent, « des points de lumière sur la terre » semblables aux « étoiles dans le ciel ». « Chaque Maqâm est unique. La Présence qu'on respire dans

les tombeaux des saints est la même présence qu'on respire dans les lieux de pèlerinages en Occident. La Source est la même. Je souhaite construire des ponts et tisser des liens entre l'Occident et l'Orient, montrer ce qui nous unit, témoigner de la beauté dans l'islam et son message universel de paix. » La photographe a débuté son voyage parmi les tombeaux en 2003, en Inde. Puis ce fut le Maroc. A partir de là, les découvertes se sont succédées et le thème des Maqâm est venu à elle. « Il m'importe de sortir des clichés habituels, des thèmes réducteurs à quelques mots-clés qui parfois engendrent la méfiance. J'ai souvent remarqué que lorsqu'on parle d'islam, on évite soigneusement de parler de spiritualité. Or c'est justement la spiritualité qui maintient le lien avec le divin. C'est la spiritualité qui donne la possibilité à l'être humain d'être dans la verticalité. » Et d'expliquer le sens de sa démarche : « Aujourd'hui la photographie, c'est mon engagement citoyen pour participer à la construction d'un monde de paix. »

L. B.

expositions

Dômes de lumière et source de Vie. Tombeaux des saints en islam, photographies de Catherine Touaibi, à Lassalle-Haus, Bad Schönbrenn (Zug), jusqu'au 10 février 2013

La mosquée de Médine (Arabie Saoudite) qui abrite la tombe du Prophète



1 • www.touaibi.com.

Langues et politique

●●● Un entretien entre **Heike Fielder**, Genève
écrivaine et performeuse
et **Sylvain Thévoz**, Genève
écrivain et théologien

Née en 1963, Heike Fielder a grandi à Düsseldorf avant de s'installer à Genève. Ecrivaine, performeuse, elle travaille le son et l'image. Rencontre avec une femme engagée, déterminée, à la sensibilité forte, habituée aux prises de paroles radicales invitant paradoxalement aussi à la contemplation. L'image de la plage, qu'elle soit sonore ou dans son étendue, évoque au mieux l'espace minéral et presque spirituel que l'on peut déceler dans cette écriture des confins, voire de l'illimité.

Sylvain Thévoz : *Heike Fielder, comment faites-vous pour concilier dans votre écriture forces et tensions, à la fois dans une extrême technicité et précision mais aussi dans une forme plus chaotique, jaillissante, proche de l'art brut ?*

Heike Fielder : « Je pense que l'écriture vit des tensions qui l'habitent, tensions qui ont des origines différentes d'une écriture à l'autre. En ce qui me concerne, je crois que la tension vient en partie du fait de vivre entre les langues, tout particulièrement entre le français et l'allemand. J'essaie de me perfectionner dans l'une, tout en craignant de me déshabituer de l'autre. La navigation entre des systèmes différents et l'intérêt linguistique que j'accorde aux langues engendrent peut-

être cette technicité à laquelle vous faites allusion. Vous dites *chaos, écrits bruts*, je n'y rajoute rien, sinon qu'il s'agit d'une sorte de détournement, ou d'un devenir langue, pour le dire avec Gilles Deleuze.¹ On pourrait aussi y voir une sorte de créolisation individuelle, à coloration linguistique-philosophique. »

La place de l'oralité est centrale dans votre écriture. A tel point qu'elle en devient même une part essentielle. Comment en venez-vous à l'écrit alors

1 • Le concept du devenir, notamment du devenir révolutionnaire, a été développé par Gilles Deleuze et Félix Guattari, philosophes du siècle passé. A propos du style écrit, Deleuze déclare : « Un style, c'est arriver à bégayer dans sa propre langue. C'est difficile parce qu'il faut qu'il y ait nécessité d'un tel bégaiement. Non pas être bègue dans sa parole, mais être bègue du langage lui-même. Etre comme un étranger dans sa propre langue. Faire une ligne de fuite. Les exemples les plus frappants pour moi : Kafka, Beckett, Gherasim Luca, Godard. (...) "Les beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère" (Proust). C'est la définition du style. Là aussi c'est une question de devenir. Les gens pensent toujours à un avenir majoritaire (quand je serai grand, quand j'aurai le pouvoir...). Alors que le problème est celui d'un devenir-minoritaire : non pas faire semblant, non pas faire ou imiter l'enfant, le fou, la femme, l'animal, le bègue ou l'étranger, mais devenir tout cela, pour inventer de nouvelles forces ou de nouvelles armes. » in <http://www.remue.net/cont/deleuze1.html>. (n.d.l.r.)

que tout semble pour vous passer par la bouche, les yeux ?

« Il n'y a pas d'oralité sans écriture, en ce qui me concerne. Tout passe par le mot qui d'abord est écrit, même si je dis souvent les mots en les écrivant ou entends les mots qui résonnent en moi quand je dis en silence ce que j'écris. La vraie mise en bouche vient après. Il m'arrive d'improviser un texte au moment d'une performance. Voyez, vous dites *les yeux*, ce qui réfère à l'écriture, et vous oubliez les oreilles, si proche par ailleurs du mot oralité. »

L'écriture est-elle pour vous une réalisation ou un renoncement ?

« L'écriture contient les deux aspects à la fois. J'expérimente le monde, puis j'écris, ce qui implique un certain retrait. Je renonce au monde environnant durant le temps de l'écriture. La performance est peut-être un retour, la confrontation au réel. J'écris aussi tout en m'inscrivant pleinement dans le monde, c'est-à-dire que je cherche à provoquer une sorte de simultanéité entre l'écriture et la perception des alentours : marcher, m'arrêter, écrire, regarder, écrire en marchant, réfléchir, écrire, marcher, m'arrêter, peut-être même filmer ou prendre une photo. »

Vous êtes germanophone, écrivez en français, « babélisez » vos textes et vos interventions. La langue maternelle compte pour combien dans la langue que vous travaillez ?

« Je dirais plutôt langue d'origine, ce qui reflète mieux les réalités sociales, en tout cas la mienne. La langue première de mes filles est le français, alors que ma langue première est l'allemand. Depuis que je me suis définitivement installée à Genève, l'allemand a peu à peu fait place au français et aujourd'hui il ne compte pas plus pour moi que ma langue d'adoption, dans laquelle j'écris souvent, voire plus qu'en allemand. Quant à mon livre *Langues de meehr*,² il est composé de plusieurs langues à la fois.

« J'aime votre allusion à la Tour de Babel en lien avec mes interventions. Les sons et les images qui accompagnent souvent mes lectures sont une autre manière de mélanger les langues ou plutôt des langages. L'autre jour, quelqu'un évoquait le mot de polyphonie. Je m'y retrouve pleinement, travaillant souvent à plusieurs voix par ailleurs. »

Heike Fielder



2 • Edition spoken script 2010, 168 p. Cette maison d'édition publie des textes en dialecte et en allemand. (n.d.l.r)

Vivre à Genève, cela a été un accident de parcours ou un choix ? Croyez-vous à l'influence des lieux sur l'écriture, et réciproquement ?

« Je dirais que ce n'est pas une question de croyance, mais bien une réalité. Ecrire à New York ou sur un alpage engendre des écritures différentes, tout comme l'environnement linguistique. Ma pensée est perméable, l'environnement y pénètre, même si je peux en faire abstraction. L'influence de l'écriture sur les lieux ? Je crois qu'il y a une écriture avec une influence indéniablement immédiate. Quelques exemples : l'art des graffitis, expression des plus jeunes, de leurs revendications, de leur malaise dans un environnement dans lequel il est de plus en plus difficile de trouver sa place ; l'écriture publicitaire, etc. Quant à la littérature, cela dépend certes de sa qualité, mais pas seulement. Il faut une certaine visibilité et elle est indissociable des gens qui se trouvent à un moment donné dans un lieu, c'est-à-dire des instants de diffusion. »

Quel regard jetez-vous sur la scène littéraire romande ?

« Il y a un vent frais qui a soufflé, peut-être même un vent nouveau, contribuant à défaire un cloisonnement très marqué. La création de l'Institut de littérature à Bienne et surtout de la Maison de la littérature genevoise y ont certainement contribué, facilitant le dialogue entre auteur(e)s. Plus généralement, je trouve la scène plutôt riche et diversifiée, aux regards critiques et engagés. »

Vous êtes plutôt louve solitaire ou cheffe de meute ?

« Jusqu'à peu plutôt cheffe de meute, pour le dire avec vos mots. Depuis quelque temps, je me sens transformée en louve solitaire. D'où vient cela ? Je me le demande souvent. »

Si je vous dis jésuite, culture, Dieu, « choisir », vous répondez quoi ?

« Catholicisme, sunnisme, chiisme, protestantisme, hindouisme, judaïsme, the-ravada, vajrayana, orthodoxie, religions traditionnelles africaines... »

Vous êtes depuis peu la représentante romande du collectif Art et Politique (Kunst und Politik).¹ Quel est le but de ce collectif et quels liens faites-vous entre politique et écriture et, si c'est le cas, entre spiritualité et écriture ?

« Le collectif Art et Politique désire s'engager, par des actions communes, sur des thèmes politiques d'actualité, et établir un lien entre les divers modes d'expression artistique et les enjeux de société. Je dirais qu'il est faux de vouloir imposer le politique à l'écriture, ce que je ne fais pas d'ailleurs. Toutefois, mon livre *Langue de meehr* contient une connotation politique qui se reflète dans le mélange des langues, les passages d'une langue à l'autre, dans une sorte de dépassement de frontières comme plaidoyer pour l'ouverture et contre l'exclusion. L'interculturalité est ici réalisée linguistiquement. Mais tout cela n'était pas prémédité, en tout cas pas dans ces termes-là.

« Je ne crois pas que mon écriture soit spirituelle, par contre elle est souvent méditative, notamment dans les textes qui jouent avec les répétitions, comme *Hommage à Eurydice*. »

Quelle est pour vous l'importance de l'écriture dans sa dimension politique, son impact envisageable sur la communauté ?

« L'écriture n'est pas politique à priori. C'est l'intention de l'auteur(e) qui détermine la dimension. Encore faudrait-il

1 • www.kunst-und-politik.ch.

s'entendre sur ce que représente cette "dimension politique". Je pars de l'idée que nous nous référons au regard critique qu'un auteur porte sur le monde. Dans ce sens, oui, je dirais que l'écriture a un impact sur la communauté... surtout sur la communauté du pouvoir, comme le montre le nombre d'écrivains, hommes et femmes, aujourd'hui censurés, emprisonnés, menacés ou expatriés. Il y a évidemment aussi l'impact des livres sur la communauté des lecteurs et lectrices bien intentionnés, même si ce n'est de loin pas toujours le côté politique d'une écriture qui détermine l'ampleur de son écho.

» Le cadre de cette interview me fait penser au Nouveau Testament qui contient des dimensions politiques positives. La politique de l'institution qui s'en sert est malheureusement à la traîne et a causé pas mal de dégâts. Entendons-nous bien : je ne perçois pas le Nouveau Testament, ni l'Ancien en conséquence, comme la parole d'un dieu quelconque, ni je n'insère ma réponse dans une perspective de pensée ou de promotion religieuse. Pour autant que je puisse me permettre d'émettre un avis au sujet du livre en question, celui que l'on nomme ici le NT, ce qui pourrait alors aussi signifier *Non-Tabou*, j'aimerais dire qu'il contient, à mon avis, les germes d'une pensée humaniste universelle, c'est-à-dire les efforts d'aller contre les pouvoirs restrictifs et/ou de domination et d'exclusion, pouvoirs que l'on rencontre depuis toujours et encore et à tous les niveaux, qu'ils soient micro- et/ou cosmopolitiques.

» Plus concrètement, je pense aux passages dans lesquels nous prenons connaissance de l'existence d'exclus et de faibles dans la société de l'époque et de l'attention bienveillante qui leur est accordée. Dans ce sens, il est tout à fait

possible de percevoir le NT comme un avant-coureur des organisations non-gouvernementales ou autres organismes à vocation d'aide sociale ou humanitaire (Médecins sans frontière, Amnesty International...), ou encore l'AT comme précurseur de la Déclaration universelle des droits des hommes et des femmes.

» AT et NT datent évidemment d'une époque aujourd'hui révolue. C'est ici qu'intervient l'aspect critique de l'application d'une pensée en soi progressiste, mais hélas trop souvent enfermée dans une *realpolitik* figée lorsqu'elle prohibe le mariage des prêtres, l'accès pour les femmes à l'ordination sacerdotale, l'homosexualité, le droit à l'avortement, etc., au risque de représenter une sorte d'intégrisme camouflé. »

S. Th.

Du nouveau sur les ondes « Entre Lacs » sur RCF Haute Savoie

Une émission radio mensuelle, réalisée à Genève, sur les ondes de RCF Haute Savoie, dès le jeudi 13 décembre 2012, à 11h03.

A l'origine du projet :

Sibylle Pastré (ex- productrice de Radio-Cité) et André Kolly (ex-directeur du CCRT)

Correspondant à Genève pour RCF :

Daniel Bernard, journaliste

Concept de l'émission :

- un sommaire avec des informations pratiques sur des événements religieux, culturels, voire politiques, à venir dans la région
- un magazine comportant un débat ou un entretien avec un témoin privilégié, sous l'angle de la dimension spirituelle.

A entendre en FM sur 89,2, ou sur Internet : <http://www.rcf.fr/radio/RCF74>

Nouveau Testament commenté

● ● ● Une interview de **Daniel Marguerat**, Lausanne
professeur honoraire de l'Université de Lausanne
par **Samuel Ramuz**, Lausanne
journaliste, « ProtestInfo »

Sous la direction de
Camille Focant et
Daniel Marguerat, *Le
Nouveau Testament
commenté. Texte inté-
gral. Traduction œcu-
ménique de la Bible*,
Montrouge/Lausanne,
Bayard/Labor et Fides
2012, 1250 p.

C'est une première francophone. Un Nouveau Testament commenté (NTC) est sorti de presse. Il contient 26 livres bibliques, agrémentés de notices et d'une dizaine de cartes.¹ Dix-neuf biblistes ont mis la main à la pâte.² Interview de Daniel Marguerat, cheville ouvrière du projet éditorial.

Samuel Ramuz : *Il existait jusqu'à aujourd'hui un Nouveau Testament commenté en allemand, en anglais, mais pas en français. Pourquoi ?*

Daniel Marguerat : « C'est une question de culture de la recherche. Les Américains et les Anglais disposent depuis le début du XX^e siècle de commentaires qui, dans la ligne du piétisme anglo-saxon, permettent à tous les croyants d'être autonomes dans leur lecture de la Bible. Or l'exégèse francophone, si elle participe à la recherche internationale, n'avait pas jusqu'alors doté les laïcs d'un instrument qui mette à leur disposition les derniers résultats de la recherche exégétique. C'est chose faite. »

Etre destiné aux laïcs est donc la marque de fabrique du NTC ?

« Il y a en fait un double public. Le premier, ce sont les prêtres et les pasteurs. Le second, ce sont les laïcs intéressés

à la Bible, mais pas forcément le chrétien lambda. J'entends par là qu'on n'explique pas au lecteur ce qu'est le Temple de Jérusalem ou la Loi, ou les Sadducéens : une culture biblique de base est requise. Mais à partir de là, le lecteur reçoit tous les renseignements nécessaires à sa compréhension. »

Comment avez-vous choisi les dix-neuf exégètes de France, d'Italie, du Québec et de Suisse ?

« Avec le comité éditorial, nous avons cherché parmi les meilleurs spécialistes de chaque livre du Nouveau Testament celui qui était capable de présenter une explication du texte à la fois lisible et concise. Nous voulions éviter l'obésité et donc limiter la longueur du commentaire et le nombre des notices. Mais il fallait aussi que les commentaires

1 • « Le commentaire de chaque livre est précédé d'une introduction qui situe son milieu historique de production, qui présente une synthèse de son contenu et livre une brève bibliographie. Pour chaque passage, le texte de la TOB est accompagné de son explication. Des points d'information historique ou littéraire, des notices théologiques sont développées en complément », in *Préface*, p. 9. (n.d.l.r.)

2 • Parmi eux, Elian Cuvillier, Odile Flichy, Jean-Michel Poffet, Michel Quesnel, Jean Zumstein, etc. (n.d.l.r.)

soient à la pointe de la recherche, donc plus que de simples paraphrases. Cette double contrainte était redoutable. Certains ont décliné, d'autres échoué et nous avons dû les remplacer. Le dialogue a été constant avec les auteurs, à qui nous avons plus d'une fois fait réécrire une partie de leur texte. »

Comment ce projet éditorial est-il né ?
« J'avais ce projet en tête depuis longtemps. J'avais participé, il y a deux ans, à la première édition d'une Bible commentée de ce type en allemand, à Zurich. Il avait alors été question de traduire cet ouvrage en français. Mais j'ai aussitôt dit *non* à Gabriel de Montmolin [directeur de Labor et Fides]. D'une part parce que l'exégèse francophone avait les moyens de le réaliser, d'autre part parce qu'une lecture biblique se fait au sein d'une culture. »

Vous avez aussi voulu l'entreprise œcuménique. Pourquoi ?

« Parce que depuis cinquante ans, l'approche du texte biblique est ouvertement œcuménique. J'ai donc proposé l'entreprise à Camille Focant, de l'Université catholique de Louvain, qui m'a suivi. Au final, de fait, il y a 60 % d'auteurs protestants et 40 % de catholiques. Mais nous avons voulu bloquer toute lecture et toute référence trop strictement confessionnelles. »

Pourquoi ne vous êtes-vous pas lancés dans un commentaire de la Bible en entier ?

3 • De fait, le texte biblique est celui de la *Traduction œcuménique de la Bible (TOB)*, Paris, Société biblique française Bibli'O / Cerf 2010. Les éditeurs du NTC, Labor et Fides et Bayard, doivent donc payer des droits de reprise.

« Parce que les exégètes de l'Ancien Testament ont estimé que c'était beaucoup trop lourd. Du coup, nous sommes allés de l'avant avec le Nouveau, qui a été réalisé en deux ans et demi. Mais je suis convaincu qu'il y aura aussi, dans cinq ou dix ans, un Ancien Testament commenté. Je l'appelle de mes vœux : il est encore plus nécessaire !

» Mon autre souhait est qu'il y ait dans un second temps une version numérisée ou sur CD du NTC. Mais on se heurte là à des contraintes commerciales, à savoir que les éditeurs n'ont pas voulu prendre un double risque. »³

S. R.

livres ouverts

INITIATION AUX EXERCICES SPIRITUELS

Chemin de vie

Des étapes de formation pour accueillir et savourer la Vie !

le samedi 17 novembre 2012

Institut œcuménique, Château de Bossey, 1298 Céligny

Animation : Ch. Alves de Souza, Ch. Diez, E. Gosteli, A. Fohrer, G. Walckiers et le Père L. Christiaens s.j.

Inscriptions : G. Walckiers 0033 450 41 17 90
gaetane.walckiers@gmail.com

Décider avec l'aide de Dieu

Notre vie quotidienne est faite de petites et de grandes décisions. Ce parcours vise à donner des pistes pour aider à décider avec l'aide de Dieu.

les 12, 15, 19, 22 et 25 novembre 2012

Foyer St-Boniface
14, av. du Mail, 1205 Genève

Animation et renseignements :
Bruno Fuglistaller s.j. 00 41 78 804 65 64
bruno.fuglistaller@cath-ge.ch
www.jesuites-st-boniface.org

De la Birmanie au Myanmar

Les éditions Olizane poursuivent leurs efforts pour faire connaître ce pays si longtemps verrouillé de l'intérieur avec, pour commencer, la réédition du voyage d'une délégation anglaise à la Cour d'Ava, en 1855. Henry Yule décrit les paysages, les rencontres, la remontée du fleuve Irrawady, les pagodes, les contraintes du lourd protocole de l'accueil du roi et de ses courtisans. Deux guerres anglo-birmanes ont déjà eu lieu. Les Anglais occupent la Basse Birmanie. Ils veulent obtenir la ratification d'un traité d'alliance et de commerce. Reçus dans les honneurs, ils repartiront les mains vides ! Une troisième guerre anglo-birmane en 1886 permettra la conquête britannique de tout le territoire.

Avec le récit de Norman Lewis, nous sautons des siècles. La Birmanie, devenue province de l'Empire des Indes en 1886, n'a retrouvé son indépendance que le 4 janvier 1948. Les difficultés économiques de l'après-guerre, les révoltes des minorités ethniques poussent Ne Win à prendre le pouvoir lors d'un coup d'Etat militaire, le 2 mars 1962, en proclamant « la voie birmane vers le socialisme ». Une chape de plomb s'abat sur le pays, avec la fermeture sur l'extérieur. L'opposition incarnée par Aung San Suu Kyi est muselée. Les pays occidentaux se posent la question de l'opportunité d'aller y faire du tourisme. Le pouvoir change le nom du pays en Myanmar en 1989 et transporte sa capitale à Naypyidaw en 2005.

Norman Lewis a eu la chance de pouvoir visiter au début des années 50, avec moult autorisations, des régions restées fermées aux étrangers (souvent aux mains de groupes rebelles, soit ethniques soit communistes). Il voyage dans les villes du Nord, proches de la frontière chinoise, dans des conditions de transport et de logement on ne peut plus inconfortables, sinon difficiles. Son humour britannique et son empathie pour la population nous captive de bout en bout. Car, derrière des sourires aussi énigmatiques que ceux des statues de Bouddha, la population birmane est accueillante, affable (j'ai pu l'expérimenter en 1974).

Pour approcher encore de plus près la civilisation birmane, nous lisons les contes proposés par Louis Vossion (né à Brest en 1847) qui a passé quatre années en Birmanie. Ces récits transmettent les valeurs bouddhistes, mêlées aux survivances des esprits (les *natos*), encore très présentes aujourd'hui. Jadis, les juges, notamment à la campagne, s'appuyaient sur la morale de certains de ces contes pour rendre la justice. Enfin, grâce au passionnant guide de Michel Ferrer, chacun peut approfondir ses connaissances, avant, pendant ou après son voyage dans ce pays qui a su conserver une forte identité, au carrefour des civilisations chinoise et indienne.

Marie-Thérèse Bouchardy

Publiés en 2012 chez
Olizane (Genève) :

- **Henry Yule**, *Voyage dans le royaume d'Ava, empire des Birmans* (1885), 142 p.

- **Norman Lewis**, *Terre d'Or*, 312 p.

- **Louis Vossion**, *Contes de Birmanie*, 136 p.

- **Michel Ferrer**, *Birmanie*, 316 p.

■ Spiritualité

Céline Hess***Du pardon à l'impardonnable****Devoir ou faiblesse, oubli et repentir*

Lausanne, Favre 2011, 180 p.

De par son histoire (perte de plusieurs membres de sa famille à Auschwitz), les notions de pardon et de non-pardon habitaient Céline Hess. Aussi a-t-elle choisi le métier d'avocate, taraudée par les idées de justice, de défense, de rachat.

Dès son introduction, elle montre qu'il existe non pas UN pardon mais une infinité de pardons, même celui qu'elle a accordé à la vie de l'avoir séparée de sa maman si chérie car, écrit-elle : « Tu m'as donné tout ton amour, inconditionnel et immense, et l'amour est une éternelle renaissance. »

Avec des explications claires, l'auteur nous entraîne à franchir les différentes étapes du mécanisme du pardon. Tout d'abord, ne pas minimiser l'offense subie : l'important est de s'en souvenir, car l'enfouir serait polluer son environnement interne, et de mettre des mots sur la blessure. Ensuite, il est bon d'extérioriser sa souffrance, d'en parler à une oreille bienveillante. Puis de mettre tous les moyens en œuvre pour repousser l'envie de vengeance, pour ne pas tomber dans cette spirale sans fin. Et enfin, il faut accepter sa colère et se pardonner à soi-même.

Céline Hess illustre ses explications par de nombreux exemples tirés de son expérience personnelle et de cas, souvent douloureux, rencontrés au barreau. Son livre, de lecture aisée et agréable, est en outre émaillé de nombreuses citations de poètes, de philosophes, de politiciens, avec souvent des petites notes explicatives, bien ciselées, sur ces personnalités qu'elle aime évoquer.

Monique Desthieux

Collectif***Qu'est-ce qu'une spiritualité chrétienne ?***

Paris, Facultés jésuites de Paris 2012, 136 p.

Cet ouvrage est le fruit d'un colloque au Centre Sèvres à Paris. Il fait le point sur la proposition chrétienne face aux innombrables demandes actuelles de spiritualité.

Olivier Abel, philosophe et éthicien à l'Institut protestant de théologie à Paris, étudie les recherches et les demandes de spiritualité dans notre société. Après une analyse sémantique et une analyse pragmatique, il pose comme diagnostic que ces recherches ont une valeur de *protestation*. Classant ces demandes en trois types : recherche de racine, de vérité et de vie bonne, il avance que la réponse chrétienne face à l'inquiétude actuelle ne doit pas être une réponse au *marché de la demande* mais une réponse vivante de foi.

Suivent les études de deux lieux de quête spirituelle : la littérature, par Dominique Salin s.j., et l'Orient, par Jacques Scheuer s.j. Etudiant quatre auteurs, le premier explique combien ils illustrent que la question de la spiritualité, dans la littérature moderne, devient la question de l'homme. Quant au second, après avoir pointé des éléments de la spiritualité de l'hindouisme et du bouddhisme, il observe que bien souvent les chrétiens attirés par l'Orient font un tri sélectif et choisissent des démarches qu'ils peuvent intégrer au cadre chrétien.

Les trois textes qui suivent servent de clarification à ce qu'est la spiritualité chrétienne. Marie-Noëlle Thabut, bibliste, parle de l'enracinement de la prière dans l'Écriture et dans le Corps du Christ. Christoph Theobald s.j. se penche sur l'ambiguïté du terme *spiritualité* et cherche des points de jonction entre le questionnement spirituel et la théologie. Essayant de répondre à cette dernière question : « avons-nous la capacité spirituelle de penser une pluralité de spiritualités ? », Bernard Forthomme, franciscain et enseignant au Centre Sèvres, compare la spiritualité de François d'Assise à celle d'Ignace de Loyola. Il propose de concevoir la spiritualité chrétienne non pas comme une vérité et une morale conséquente, mais comme « une voie de vie et de vérité ».

L'ouvrage se termine par un témoignage du fondateur de la communauté de l'Arche, Jean Vanier. Cette communauté a comme but de vivre avec des personnes fragiles et handicapées physiquement et psychiquement. A travers cette expérience, l'auteur nous parle d'un engagement vécu dans la foi ainsi que d'une manière d'être au monde à la suite du Christ.

Anne Deshusses-Raemy

■ Philosophie

Paul Valadier*L'exception humaine*

Paris, Cerf 2011, 158 p.

Les êtres humains ont-ils une supériorité sur les autres espèces et sur la nature en général ? Dominer la nature et en tirer le meilleur pour tous, n'est-ce pas la tâche de l'homme ? C'est de cette exception humaine, aujourd'hui mise en question, que traite l'auteur. La domination de la nature a amené aussi des catastrophes, la puissance de l'homme a malmené la nature et entraîné des dégradations très difficilement réversibles. Il suffit de penser à Fukushima.

Paul Valadier examine tout un spectre de questions relatives à cette problématique, en se référant à Descartes, à Rousseau, à Schopenhauer et à Nietzsche notamment. Après avoir établi le dossier à charge, il se demande s'il y a un propre de l'homme. Il examine ensuite les griefs faits au christianisme, pour rechercher finalement comment considérer l'humain.

La vulnérabilité de l'homme dans sa chair appelle la compassion. Celle que propose Rousseau au nom de la bonté naturelle nous fait-elle sortir vraiment sortir de nous ? Celle de Nietzsche sait dire *oui* à la souffrance. Pour fonder la morale, la pitié doit s'ouvrir à la décision et à l'action. La pitié véritable est affrontement avec le réel, comme dans l'histoire du bon Samaritain. En finale, Valadier s'élève contre la perte de l'humanité par la dissolution animiste et par le cauchemar d'une surhumanité sans corps. Il rappelle la sagesse biblique, la condition humaine voulue par Dieu, notre condition corporelle et donc mortelle.

Jean-Daniel Farine

André Comte-Sponville*Le sexe ni la mort**Trois essais sur l'amour et la sexualité*

Paris, Albin Michel 2012, 416 p.

Ce livre clair et lisible fait aimer la philosophie et donne de précieux outils pour penser l'amour et la sexualité. Une intelligence est à l'œuvre qui sait rendre accessible au quidam de la rue les grandes pensées philosophiques.

Empreint d'une culture humaniste et laïque, l'auteur décline les distinctions grecques de l'amour dans un style alerte et une vision réaliste, avec à l'appui moult exemples tirés du quotidien. Le chapitre sur le sexe aborde le mystère et l'obscurité que recèle la sexualité, en se basant sur la pensée de quelques philosophes (Montaigne, Kant, Feuerbach, Schopenhauer et Nietzsche). Il décrit en quoi la sexualité accomplit l'humain. Cependant, André Comte-Sponville ne fait pas droit au mystère de la personne de l'autre, qui donne au corps de devenir visage unique.

Par ailleurs, la perspective athée de l'auteur et son manque de culture théologique ne lui permettent pas de souligner, dans son excellent article sur Simone Weil, que l'amour créateur n'est pas seulement retraits mais aussi paradoxalement excès. Décivant la vérité surnaturelle de l'amour de Dieu, qui, pour créer, se retire et n'exerce pas sa puissance, le philosophe ne considère pas ce que la Révélation chrétienne de la Trinité ouvre comme champ de pensée : Dieu, qui est Relation substantielle, s'engage dans le monde, affronte le mal, le dépasse et le vainc en son Amour. Dieu lui-même est alors plus riche après qu'avant la Création. C'est ce que signifie notamment le dogme de l'Incarnation. Malgré ces lacunes, cet ouvrage est à recommander.

Luc Ruedin

■ Eglise

Piotr Kuberski*Le christianisme et la crémation*

Paris, Cerf 2012, 500 p.

Contrairement à une idée largement répandue, l'Eglise catholique romaine n'est pas opposée par principe à l'incinération. Conformément à leur rôle, les évêques ont souvent rappelé la dimension de mémoire, ce qui implique un lieu propre et repérable mais n'interdit pas la crémation. La doctrine catholique n'implique d'ailleurs nullement l'enterrement, même si la tradition voit dans la mise en terre une allusion au Christ qui fut mis dans un tombeau. Les trois moments où l'Eglise s'est officiellement prononcée contre l'incinération (premiers siècles, Haut Moyen-Age puis, finalement, de 1886 à 1963) répondaient aux provocations de courants antichrétiens.

Reste que, souvent encore, le geste de l'incinération est suspecté à tort d'ignorer le dogme de la « résurrection de la chair ». Inversement, préférer l'incinération par mépris du corps est tout aussi contestable. A quoi s'ajoutent les arguments tirés de l'économie, de l'hygiène et du symbolisme, plus ou moins probants selon les sensibilités et les cultures.

Piotr Kuberski déploie avec une grande minutie sa recherche historique, qui servira de référence aux spécialistes d'un sujet ultrasensible, trop souvent dévoyé par un a priori mal fondé.

Etienne Perrot

Religions

Thierry-Dominique Humbrecht *L'évangélisation impertinente*

*Guide du chrétien au pays
des postmodernes*

Paris, Paroles et Silence 2012, 286 p.

Le chrétien esseulé a tendance à se taire dans une société postmoderne qui, trop souvent, met le christianisme sous le boisseau ou en accusation. Un petit exemple parmi d'autres : le film *Intouchables*, qui a déchaîné tant d'enthousiasme, a éliminé la référence chrétienne du livre originel, pour proposer au public un bonheur sans Dieu, avec quelques compléments de joie glanés chez les masseuses thaïlandaises.

L'auteur, dominicain, philosophe et théologien, examine maintes dérives dans notre société contemporaine, qu'elles soient d'ordre spirituel ou simplement sociale. Il est à craindre que ce ne soient pas les plus visés par la dénonciation de ces pratiques nihilistes ou athées qui liront son ouvrage !

Mais le disciple du Christ est amené à réagir. Que proposer dans ce monde sécularisé ? On ne peut pas refuser de se donner des perspectives, d'insuffler un enthousiasme. Tout en sachant que ce n'est pas une mince affaire de préférer les chemins étroits du salut aux autoroutes du relativisme.

Le chrétien a quelque chose à dire à ses contemporains. Il est engagé dans un combat spirituel, non seulement en lutte contre ses tendances défectueuses, mais aussi dans un monde qui s'immunise contre la grâce divine. Il est invité à ne jamais perdre l'espérance en un Dieu qui ne cesse de se

donner pour édifier l'Eglise. Celle-ci survit à tous les cataclysmes sociaux et politiques. Saint Augustin, témoin du sac de Rome, en donne une illustration.

Monique Desthieux

Raymund Schwager

Avons-nous besoin d'un bouc émissaire ?

Violence et rédemption dans la Bible

Paris, Flammarion 2011, 368 p.

Le drame intérieur de Jésus

Echappé au filet de l'oiseleur

Paris, Salvator 2011, 224 p.

Enfin accessibles au public francophone, ces deux livres comblent un vide et satisfont l'intelligence de la foi. Ils mettent en exergue, chacun à leur manière, la spécificité chrétienne en rendant compte de son espérance. Cet essai et cette biographie théologique mettent en relief avec brio la nouveauté absolue de Jésus.

Se basant sur les analyses de René Girard, qui place le mécanisme victimaire à l'origine de toutes les sociétés humaines, Raymund Schwager, après un résumé clair et détaillé de la théorie du bouc émissaire, décrit la métamorphose du Dieu biblique.

Polysémique, l'Ancien Testament fait émerger progressivement l'image du Dieu d'Alliance qui, échappant aux projections humaines le décrivant comme un Dieu de vengeance, se révèle par sa Parole être fidèle et amoureux de son peuple. La figure du Serviteur souffrant auquel il s'identifie révèle que le monde de la violence lui est étranger. Dans l'Evangile, le mécanisme du bouc émissaire est mis à nu. Devenu pierre angulaire, Jésus, par le rejet qu'il subit, montre cette violence cachée et donne l'intelligence de la logique du vrai Dieu : choisir précisément la victime qui oppose l'amour à la violence pour se révéler. En dévoilant son identité, sa présence et sa mission, Jésus provoque l'aveuglement collectif et l'endurcissement du cœur de ceux qui refusent de voir leur propre violence.

Assumant alors cette violence qui ne se résout qu'en se déchargeant sur une victime innocente, il ouvre spirituellement la voie éthique de l'amour des ennemis à ses disciples. Greffés sur lui, ils sont invités à leur tour à briser le cercle vicieux de la violence. Parce qu'il se dit *Fils de Dieu*, le

Christ fait apparaître la racine de l'aveuglement des hommes comme « volonté secrète de tuer » et comme « rancune cachée contre Dieu ». Achevant la tradition prophétique, ce « dernier sacrifice » débusque un ressentiment fondamental et fondateur contre Dieu tapi au fond du cœur humain. Si l'analyse de *Avons-nous besoin d'un bouc émissaire* est serrée et convaincante, la narration du *drame intérieur de Jésus* emporte le lecteur au cœur de la conscience intime du Christ. Faisant intervenir l'imagination, comblant les vides laissés par les Évangiles canoniques, citant abondamment le Premier Testament, ce récit de fiction de la vie du Nazaréen montre, à la suite de H.U. von Balthasar, que Jésus a « inventé » sa mission salvatrice. Passionnant, il fait vibrer le lecteur au drame de Jésus. Il en ressort touché, ayant l'impression d'être devenu encore mieux ami et compagnon du Christ.

Luc Ruedin

■ Essais

Jean-Claude Guillebaud *Une autre vie est possible*

Comment retrouver l'espérance
Paris, L'Iconoclaste 2012, 218 p.

L'auteur, journaliste, a passé 25 ans de sa vie à couvrir les guerres, les révolutions, les famines et autres catastrophes. Cet exil consenti dans les tragédies du lointain aurait pu nourrir en lui un pessimisme tenace, perdant toute illusion sur la nature humaine. Ce fut loin d'être le cas. Il fut saisi par l'opiniâtreté de ces pays dévastés à reconstruire, à s'accrocher à l'avenir, avec cette infatigable volonté qui leur permettaient de rester debout dans le désastre, comme s'ils vivaient cette maxime de Saint-Exupéry : « L'avenir tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre. »

A chaque retour, en France, après ses reportages, Jean-Claude Guillebaud retrouvait cette ambiance de désespérance contemporaine. Il entendait ces râleurs, ces mécontents, ces pessimistes. Ils l'étaient bien davantage que tous ces gens qu'il avait quittés la veille. L'optimisme n'est plus « tendance » depuis longtemps, écrit-il, on lui préfère le catastrophisme déclamatoire.

Dans son ouvrage divisé en dix courts chapitres, l'auteur analyse les causes de cette désespérance. Tout en refusant la niaiserie, la sottise crétulité dont se moquait Voltaire dans son *Candide*, il prône un retour à l'espérance qui a partie liée avec cet infatigable recommencement de chaque aube nouvelle. Il garde en tête ce verset de Goethe : « Le pessimiste se condamne à être spectateur. » C'est ce qu'il refuse, voulant nous convaincre que l'avenir a besoin de nous.

Monique Desthieux

Michel Serres

Temps des crises / Le mal propre / Petite poucette

Paris, Poche/Le Pommier 2012, 112 p. / 118 p. / 84 p.

Ces trois essais, aux titres attrayants, voire facétieux, proposent un enchaînement de réflexions et de méditations sur le monde d'aujourd'hui, sur son évolution, ses dérives, ses espérances. L'auteur, avec sa pertinence renommée, ses références philosophiques et une démarche éthologique, nous ouvre un chemin marqué par une liste impressionnante d'émerveillements et, surtout, d'interrogations en profondeur.

Entre autres crises, celle du casino de la banque cache et révèle, du moins en Occident, des bouleversements analogues à ceux qui finirent une ère entière, comme les failles des abysses tectoniques, invisibles. D'autre part, l'accélération de la possession de la planète conduit à ceci que la nature est sur le point de nous posséder. Détresse assurée de celui qui se croit possesseur du monde... Qui va gagner ? Enfin, pour la génération nouvelle, formée par les écrans des ordinateurs, la langue change, le labeur mute, le multiculturalisme devient la règle et les frontières du passé tombent.

La crise, aux multiples facettes, ne sonnerait-elle pas l'achèvement du règne exclusif de l'économie et le prodrome d'une transformation des liens sociaux mondiaux ? Une petite lumière semble poindre à l'horizon : le passage du connectif au collectif ! Ces pages perspicaces et décapantes donnent, en tout cas, un sens nouveau à cet adage : « Il est de chez nous ! », justement en bousculant les schémas classiques d'un individualisme suranné et inadéquat.

Louis Christiaens

Académie d'éducation et d'études sociales, *A la recherche d'une éthique universelle*, Paris, François-Xavier de Guibert 2012, 224 p.

Alborghetti Fabiano, *Registro dei fragili. 43 canti / Registre des faibles. 43 chants*, Lausanne, D'en bas 2012, 142 p.

Bidar Abdennour, *Comment sortir de la religion*, Paris, La Découverte 2012, 240 p.

Bobin Christian, *L'homme-joie*, Paris, L'Iconoclaste 2012, 186 p.

Boissière Bernard de, *Avec Maurice Zundel, mes heures étoilées*, Paris, Salvator 2012, 190 p.

Camenisch Arno, *Derrière la gare*, Lausanne, D'en bas 2012, 96 p.

Campagna Norbert, *La sexualité des handicapés. Faut-il seulement la tolérer ou aussi l'encourager ?*, Genève, Labor et Fides 2012, 244 p.

Capitani Giorgio, *Le bon pape Jean XXIII, le pape du peuple*, Paris, Sajeprod/L'Emmanuel 2011, 1DVD 2 x 90 min.

Castro Michel, *L'itinéraire théologique d'Henri Bouillard. De Thomas d'Aquin à Emmanuel Levinas*, Paris, Cerf 2012, 262 p.

*****Col.,** *Sobriété volontaire. En quête de nouveaux modes de vie*, Genève, Labor et Fides 2012, 226 p. [44198]

*****Col.,** *A la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil 2012, 622 p. [44196]

Hadjadj Fabrice, *Comment parler de Dieu aujourd'hui ? Anti-manuel d'évangélisation*, Paris, Salvator 2012, 220 p.

Istas Michel, « Maître, que dois-je faire ? » *Leçons du Nouveau Testament*, Bruxelles, Lumen Vitae 2012, 232 p.

Jollien Alexandre, *Petit traité de l'abandon. Pensées pour accueillir la vie telle qu'elle se propose*, Paris, Seuil 2012, 126 p.

Kelly Thomas R., *La Présence ineffable*, Genève, Labor et Fides 2012, 124 p.

Lubac Henri de, Maritain Jacques, *Correspondance et rencontres*, Paris, Cerf 2012, 136 p.

Nouis Antoine, *La lecture intrigante. La Bible appliquée à vingt situations de vie*, Genève, Labor et Fides 2012, 242 p.

Nuzzi Gianluigi, *Sa Sainteté, Neuilly-sur-Seine*, Ed. Privé 2012, 350 p.

Perrot Etienne, *Le discernement managérial. Entre contraintes et conscience*, Paris, Desclée de Brouwer 2012, 298 p.

Roux Jeff, *Jésus, mon ami, mes emmerdes. Témoignage d'une rencontre*, St-Maurice, Saint-Augustin 2012, 150 p.

Santschi Catherine, *Les ermites du milieu du monde. Le désert en Suisse Romande, en Savoie et en Bresse et en Bugey*, Genève, Slatkine 2012, 320 p.

Siegwalt Gérard, *Dieu est plus grand que Dieu. Réflexion théologique et expérience spirituelle*, Paris, Cerf 2012, 292 p.

Tillich Paul, *Dynamique de la foi*, Genève, Labor et Fides 2012, 144 p.

Tillich Paul, *Ecrits théologiques allemands (1919-1931)*, Genève, Labor et Fides 2012, 408 p.

Vanier Jean, *Les signes des temps à la lumière de Vatican II*, Paris, Albin Michel 2012, 168 p.

Vulpian Laure de, *Silence Turquoise*, Paris, Don Quichotte éditions 2012, 464 p.

Weill André, *Le marchand de bonheur. A pied d'Auschwitz à Jérusalem*, Grenoble, Le Mercure dauphinois 2008, 248 p.

Ces livres peuvent être empruntés au CEDOFOR

le Centre de documentation et de formation religieuse.

du lundi après-midi au vendredi matin, de 9h à 12h et de 14h à 17h

18, r. Jacques-Dalphin
1227 Carouge-Genève
☎ + 41 22 827 46 78
www.cedofor.ch

Made in America

Ils sont sûrs d'eux et plutôt avenants, n'hésitant pas à t'adresser la parole comme si tu étais un pote. Ils causent vite et fort dans une langue incompréhensible. Ils sont accros à leurs autos, sans lesquelles nul déplacement n'est possible par ici. Mais leur principale caractéristique - du moins à première vue - c'est l'étrange façon dont ils se nourrissent. Pas de légumes ni de fruits sur leurs tables. Et surtout : pas de pain. Cela me frustre. Dire que pour leur rendre visite, j'ai osé m'enfermer pendant douze heures dans un horrible cercueil volant, et voilà comment ils m'accueillent : avec des tranches cartonneuses de pain-toast ! Et aussi, bien sûr, avec des monceaux de hamburgers, tacos, donuts et autres spécialités dégoulinantes de graisse et de sucre, qui devraient figurer sur leur drapeau national à la place des cinquante étoiles, tant ils sont emblématiques.

C'est ainsi qu'à peine débarquée à Los Angeles, je sens mon rêve américain se transformer en rêve de pain. Cette nourriture de base me manque à un point que je n'imaginais pas. Son absence accentue la bizarrerie des choses et des gens. Tel ce guide du zoo de San Diego, qui nous accueille, mon

fiis et moi, d'un tonitruant Hi guys !, soit « salut les gars ». Plutôt rigolo, à mon âge, de me faire béler de la sorte. Mais tellement incongru ! J'ai l'impression d'être sur une autre planète. L'impression s'amplifie lorsque nous débarquons à Palm Springs, une jolie ville couleur sable où les marchands de climatiseurs font des affaires en or, vu que la température, en ce début octobre, y dépasse les 45 degrés Celsius. Les maisons basses, cossues, perdues dans une végétation d'agaves, de palmiers et de cactus géants, ressemblent à des haciendas mexicaines. Ce sont des gens riches qui vivent ici. Disposeraient-ils par hasard d'une boulangerie ? Que nenni. Il n'y a que des fast-foods.

Même déception à Las Vegas, clinquante et clignotante, que nous nous dépêchons de fuir pour rejoindre l'un des buts principaux de notre voyage, Bryce Canyon, au sud de l'Utah. Une pure merveille. Un enchevêtrement de pierres sculptées par l'érosion, chantournées en forme de colonnes appelées hoodoos, c'est-à-dire « cheminées de fées », se déployant sur plusieurs kilomètres et composant de vastes amphithéâtres naturels, que leur teinte rougeâtre contribue à rendre plus spectaculaires encore. On dirait des châteaux forts, des temples hindous, des cathédrales pétrifiées. Magique ! Mais tou-

jours pas de pain... Au motel voisin, parmi une foule venue du monde entier, je déguste une salade au poulet, arrosée d'une « sauce française » rose et sucrée. « Puis-je avoir du pain ? » La serveuse me ramène de la brioche. Je m'arrache les cheveux de désespoir.

Etape suivante, la Vallée de la Mort. Sur des centaines de kilomètres, rien que du désert. Camaïeux de beige, de jaune, de rose pâle, d'anthracite. C'est beau et cruel, désespérant de sécheresse, avec juste des touffes de buissons brûlés par la chaleur, harmonieusement réparties sur le dos des collines, comme des taches sur le dos de grands félins allongés. Puis peu à peu, la végétation se diversifie. On finit par atteindre l'autre côté. Une usine abandonnée se désagrège au soleil, adossée à une ville-fantôme du nom de Trona. Maisons branlantes, rapiécées avec du plastique. Carcasses de voitures rouillant devant les porches. Cet autre désert - humain celui-là - nous fait prendre conscience d'une des particularités majeures de ce pays : son gigantisme. Tout est immense aux Etats-Unis. Tout est démesuré. Les distances. Les contrastes. Les errances. Les autoroutes. Les supermarchés. Les portions dans les assiettes. Et, par voie de conséquence, les tours de taille.

Ce qui ne m'empêche pas d'avoir faim. De plus en plus faim. Pour me changer les idées, j'allume la télé. Avalanche de pubs. Culinaires en majorité. Gros plans sur du bacon et des sauces barbecues. Pubs politiques aussi. « Le maire Machin-Truc a failli à sa mission. Il a creusé le déficit municipal, il n'a pas augmenté les emplois. Ne votez pas pour Machin-Truc ! » Dis donc, ils n'y vont pas avec le dos de la cuillère, en matière de campagne électorale, les Américains. On devrait faire pareil en Suisse.

La Suisse. Ah, la Suisse ! Il y fait frais, on y parle français et on y mange des trucs civilisés. Une soupe aux légumes, par exemple. Ou une bonne fondue, avec du pain de campagne un peu rassis. Miam ! Horreur ! Soudain, sous le soleil californien, voilà qu'il m'arrive une chose incroyable qui ne m'est jamais arrivée auparavant : je me sens devenir patriotique. Vite, il est temps de rentrer.

Gladys Théodoloz



JAB
CH-1227 Carouge
PP/Journal



Calendrier Saint-Paul 2013

**Le temps est comme l'oiseau:
si tu ne le saisis pas, il est parti.**
Proverbe africain

**Le calendrier est disponible chez votre libraire
ou directement aux**
Editions Saint-Paul, Pérolles 42, 1700 Fribourg
Tél: 026 426 43 31 / Mail: info@paulusedition.ch

Calendrier Saint-Paul 2013

**Votre
compagnon de
tous les jours
pour l'année à
venir**

Formats:

Livre: Fr. 12.90

ISBN 978-3-7228-0812-3

Bloc seul: Fr. 14.50

ISBN 978-3-7228-0813-0

Bloc/support: Fr. 15.50

ISBN 978-3-7228-0814-7